

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

OCT 12 1979

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE
A/34/577
30 octobre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 80 b) de l'ordre du jour

DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME : EGALITE, DEVELOPPEMENT ET PAIX

Condition et rôle des femmes dans le domaine de l'enseignement et
dans les domaines économique et social

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

| | <u>Paragraphes</u> | <u>Pages</u> |
|--|--------------------|--------------|
| I. INTRODUCTION | 1 - 5 | 2 |
| II. REALISATION DE L'EGALITE DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT | 6 - 29 | 5 |
| A. Les femmes dans les pays peu développés | 6 - 17 | 5 |
| B. Les femmes dans les pays développés | 18 - 29 | 11 |
| III. REALISATION DE L'EGALITE DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE | 30 - 57 | 17 |
| A. Les femmes dans les pays peu développés | 30 - 49 | 17 |
| B. Les femmes dans les pays développés | 50 - 57 | 27 |
| IV. REALISATION DE L'EGALITE DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LE DOMAINE SOCIAL | 58 - 88 | 32 |
| A. Les femmes dans les pays peu développés | 58 - 78 | 32 |
| B. Les femmes dans les pays développés | 79 - 88 | 40 |
| V. CONCLUSIONS | 89 - 95 | 44 |

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 33/184 adoptée le 29 janvier 1979, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, aux fins d'examen lors de sa trente-quatrième session, un rapport analytique sur la condition et le rôle des femmes dans le domaine de l'enseignement et dans les domaines économique et social.

2. Conformément au paragraphe 3 du dispositif, une note verbale a été envoyée aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et aux membres des institutions spécialisées invitant ces Etats à présenter un rapport. Etant donné que le Secrétaire général a récemment envoyé une nouvelle note verbale, à laquelle était joint un questionnaire détaillé concernant l'application pendant la période 1975-1978 du Plan d'action mondial en vue de la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la femme 1/, adopté par la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme tenue à Mexico du 19 juin au 2 juillet 1975, il a été estimé que les gouvernements souhaiteraient peut-être que le Secrétaire général utilise leurs réponses à ce questionnaire pour établir le présent rapport analytique. Les réponses de 73 gouvernements qui sont parvenues à Vienne avant le 30 septembre 1979 ont été prises en considération 2/.

1/ Rapport de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.76.IV.1), chap. II, sect. A.

2/ Ces pays, classés selon les catégories utilisées dans l'analyse, sont les suivants : a) pays en développement à économie de marché : Argentine, Bahreïn, Bolivie, Botswana, Cap-Vert, Colombie, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Equateur, Ghana, Guinée, Haïti, Honduras, Inde, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Kenya, Liban, Madagascar, Malaisie, Maurice, Mauritanie, Népal, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, République de Corée, République dominicaine, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Sri Lanka, Thaïlande, Togo, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Yémen; b) pays en développement à économie planifiée : Chine, Cuba, Mongolie; c) pays développés à économie de marché : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Grèce, Irlande, Islande, Israël, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Suède, Yougoslavie; et d) pays développés à économie planifiée : Hongrie, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, Roumanie. Par suite de délais survenus dans la traduction, la réponse du Yémen n'a pu être pleinement prise en considération.

3. Conformément au paragraphe 4 du dispositif, le Secrétaire général a prié toutes les institutions spécialisées et les commissions régionales, ainsi que 17 autres organismes des Nations Unies, 55 organisations intergouvernementales et 230 organisations non gouvernementales, de présenter des observations et à fournir des renseignements. Les réponses de 51 organisations qui ont été reçues à Vienne avant le 30 septembre 1979 ont été prises en considération 3/.

3/ Les organisations du système des Nations Unies ayant répondu au questionnaire sont les suivantes : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds monétaire international, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Bureau international du Travail, Banque mondiale, Fonds international de développement agricole, Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Union postale universelle, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Université des Nations Unies, Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, Programme des Nations Unies pour le développement, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et Institut international d'études sociales.

Les organisations intergouvernementales ayant répondu au questionnaire sont notamment les suivantes : Institut culturel africain, Agence de coopération culturelle et technique, Institut centre-américain d'administration publique, Conseil du Plan de Colombo, Conseil de l'entente, Banque interaméricaine de développement, Institut indianiste interaméricain, Association latino-américaine de libre échange, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation des Ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est et Commission du Pacifique Sud.

Les organisations non gouvernementales ayant répondu au questionnaire sont notamment les suivantes : Conférence des femmes de l'Inde, Amnesty International, Comité consultatif juridique afro-asiatique, Communauté internationale Baha'ie, Commission internationale du Conseil oecuménique des Eglises, Institut inter-américain de statistique, Association internationale pour le progrès social, Association internationale des juristes démocrates, Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation, Conseil international des femmes social-démocrates, Conseil international des femmes, Fonds international de défense et d'aide pour l'Afrique du Sud, Commission internationale de l'état civil, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Institut international d'enseignement et des statistiques de la vie, Association de droit international, Association soroptimiste internationale, Association mondiale des guides et des éclaireuses et Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante.

4. En outre, il a été tenu compte des observations communiquées par des organisations non gouvernementales sur l'application du Plan d'action mondial adopté par la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme. Conformément au paragraphe 6 du dispositif, diverses autres études et travaux de recherche existants ont aussi été pris en considération.

5. Le Secrétaire général communique ci-après le rapport analytique qui a été établi par le Service de la promotion de la femme du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires du Département des affaires économiques et sociales internationales.

II. REALISATION DE L'EGALITE DES HOMMES ET DES FEMMES
DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT

A. Les femmes dans les pays peu développés

1. Situation actuelle et perspectives

6. Le taux d'inscription par âge pour les filles âgées de 6 à 11 ans, correspondant approximativement aux inscriptions dans les plus petites classes de l'enseignement du premier niveau, a été très variable. D'après les dernières statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour la science et la culture (UNESCO) dans 96 pays pour lesquels on dispose de ces renseignements pour 1978, ce taux était inférieur à 20 p. 100 dans 12 pays, compris entre 20 et 39 p. 100 dans 18 pays, entre 40 et 59 p. 100 dans 16 pays et entre 60 et 79 p. 100 dans 28 pays. Ce taux était supérieur à 80 p. 100 dans 22 pays, c'est-à-dire qu'il se rapprochait ou atteignait celui des pays plus développés. Pour les filles âgées de 12 à 17 ans, c'est-à-dire inscrites dans les classes supérieures de l'enseignement de premier niveau et dans les plus petites classes du deuxième niveau, ce taux varie également beaucoup, bien qu'il soit nettement inférieur à celui qui a été enregistré pour le groupe d'âge allant de 6 à 11 ans. Ainsi, sur les 95 pays pour lesquels des renseignements étaient disponibles pour 1978, ce taux était inférieur à 20 p. 100 dans 30 pays, compris entre 20 et 39 p. 100 dans 25 pays et entre 40 et 59 p. 100 dans 26 pays. Dans 10 pays seulement, il était compris entre 60 et 79 p. 100 et il n'a dépassé 80 p. 100 que dans quatre pays. Le pourcentage du total des filles inscrites dans le deuxième niveau et suivant des programmes de formation technique et professionnelle (à l'exception des écoles normales) a été très faible. Sur les 82 pays pour lesquels on dispose de renseignements pour 1978, ce pourcentage a été supérieur à 40 p. 100 dans deux pays seulement et n'a été compris entre 20 et 39 p. 100 que dans sept pays. Dans 73 pays, il était encore inférieur à 20 p. 100.

7. Pour le groupe d'âge allant de 18 à 23 ans, correspondant aux classes supérieures du deuxième niveau ainsi qu'au troisième niveau, le taux a dépassé 20 p. 100 dans seulement sept des 87 pays pour lesquels on dispose des renseignements pour 1978. Le pourcentage de femmes inscrites au troisième niveau et spécialisées dans les sciences naturelles, la technique et l'agriculture était également faible : sur les 77 pays pour lesquels on dispose des renseignements pour 1978, ce pourcentage était compris entre 20 et 39 p. 100 dans 17 pays et inférieurs à 20 p. 100 dans les 60 autres.

8. En ce qui concerne l'alphabétisation, la situation est encore très insatisfaisante. Etant donné que les renseignements sont tirés de recensements plutôt que des statistiques de l'enseignement, ils sont beaucoup moins faciles à obtenir. Dans les dernières statistiques publiées par l'UNESCO, les années prises en considération varient entre 1970 et 1977 et la définition du groupe d'âge visé n'est pas uniforme, bien qu'en général les statistiques concernent les femmes âgées de plus

/...

de 15 ans. Par ailleurs, ces statistiques n'étaient disponibles que pour 46 pays en développement seulement. A titre d'indication générale, on peut indiquer que le pourcentage d'analphabètes était supérieur à 70 p. 100 dans 14 pays, compris entre 50 et 69 p. 100 dans 6 pays et entre 30 et 49 p. 100 dans 13 autres pays ^{4/}. La situation décrite par le Gouvernement indien illustre les dimensions et l'évolution de ce problème. En 1961, 109 millions de femmes représentaient 87 p. 100 de l'ensemble de la population analphabète. En 1971, cette proportion était tombée à 81 p. 100 mais le nombre total des femmes analphabètes avait augmenté pour atteindre 123 millions.

2. Principaux facteurs déterminants

9. La majorité des pays en développement qui ont répondu au questionnaire de 1979 ont laissé entendre que le niveau de développement général revêtait une importance capitale. Les gouvernements des pays pauvres ont indiqué que l'insuffisance de ressources financières demeurait l'obstacle principal à tous les niveaux. Les pays qui possédaient le plus de ressources connaissaient des problèmes analogues au deuxième et troisième niveaux. En Colombie, en raison de l'insuffisance des ressources publiques, le secteur privé fournissait une partie considérable des ressources nécessaires au deuxième niveau; les frais d'inscription scolaire étant par conséquent élevés, seules les familles à revenus élevés pouvaient avoir accès à l'enseignement. Les problèmes financiers découlaient des difficultés économiques générales de ces pays, combinées à des systèmes d'enseignement peu appropriés, notamment aux niveaux de l'enseignement primaire et secondaire. Les difficultés rencontrées par les femmes et les jeunes filles elles-mêmes résidaient non seulement dans le manque d'accessibilité des services souvent d'ailleurs mal adaptés aux réalités de la vie quotidienne, notamment dans les zones rurales, mais aussi dans le manque de ressources de leurs familles. Les gouvernements n'étant pas en mesure de fournir des services absolument gratuits, les frais d'achat des livres et les frais de transport et de logement restaient à la charge des élèves et de leurs familles et le facteur coût demeurait un obstacle important à l'éducation des filles (Inde, Paraguay, Togo). En outre, le fait que les filles devaient accomplir les travaux ménagers dans des conditions de sous-développement technique et de mauvaise organisation, notamment dans les zones rurales, demeurait aussi un obstacle à leur scolarisation ou entraînait des taux d'abandon scolaire élevés (Colombie, Inde, Kenya, Népal, Pérou). Dans certains pays, les grossesses à un âge précoce étaient une des causes principales du taux élevé d'abandon scolaire (Inde, Jamaïque, Mauritanie). Etant donné les possibilités limitées de trouver un travail rémunérateur, un grand nombre de familles jugeaient peu utile de consacrer leurs ressources déjà maigres à leur éducation (Inde).

^{4/} Trends and projections of enrolment by level of education and by age (Paris, UNESCO, 1977), tableau VII, p. 72 à 81; Annuaire statistique 1977 (Paris, UNESCO, 1978), tableau 1.4; tableau 3.2; tableau 4.5.

Dans ces conditions, l'éducation des garçons était considérée, si on disposait des ressources requises, comme un meilleur investissement (Equateur, Kenya, Papouasie-Nouvelle-Guinée). Les préjugés culturels défavorables à l'égard de la scolarisation des filles ou l'antagonisme qu'elle inspirait se trouvaient donc renforcés (Equateur, Inde, Malaisie, Liban, Népal, Pakistan, Paraguay, Pérou, Sierra Leone, Togo, Venezuela). Cette opposition était d'autant plus forte au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur et était dirigée notamment contre le choix de matières techniques et scientifiques (Argentine, Colombie, Inde, Malaisie, Mauritanie, Philippines, Sri Lanka). Un grand nombre de jeunes filles et de femmes des zones rurales se trouvaient ainsi prises dans un engrenage. Les possibilités de parfaire leur instruction qui s'offraient à elles étaient limitées par le sous-développement de la société dans laquelle elles vivaient, par leur santé déficiente et leur condition économique et sociale peu satisfaisante; par ailleurs, leur manque d'instruction ne permettait pas aux femmes d'obtenir de meilleurs emplois et d'améliorer leur santé et par conséquent leur condition sociale, politique et juridique réelle en général. Il est possible que les améliorations constatées dans de nombreux pays caractérisés par un taux de scolarisation élevé, une diminution du taux d'abandon scolaire et l'amélioration des programmes d'enseignement soient en partie neutralisés par une marginalisation accrue des familles et par les effets restrictifs sur les budgets d'un grand nombre de gouvernements de leurs difficultés économiques.

10. En ce qui concerne l'analphabétisme, les gouvernements ont signalé que les femmes adultes avaient tout particulièrement du mal à suivre les programmes d'alphabetisation, même lorsque ceux-ci leur étaient offerts. Plusieurs d'entre elles ont dit qu'il leur était difficile d'abandonner toute la journée leur foyer où elles devaient s'occuper de l'éducation des enfants et accomplir des tâches ménagères (Jamahiriya arabe libyenne, Maurice, Philippines, Togo). La Jamahiriya arabe libyenne a fait état d'une certaine opposition culturelle, notamment de la part des maris. Plusieurs gouvernements ont évoqué les difficultés associées à l'existence de larges groupes de population parlant d'autres langues que celles des médias basées essentiellement dans les villes et du système d'enseignement (Equateur, Pérou).

3. Moyens permettant d'améliorer la situation

11. En ce qui concerne l'enseignement du premier degré, tous les gouvernements ont fait état d'une augmentation des installations et du personnel dans le cadre du système d'enseignement public et gratuit et de la fourniture de services connexes subventionnés ou gratuits (repas, livres, matériel), transport, logements et bourses). Les gouvernements des pays où l'enseignement du premier degré était déjà assez bien organisé s'efforçaient souvent de donner aux couches les plus défavorisées de la population, notamment dans les zones rurales, la possibilité d'y avoir plus facilement accès (Honduras, Maurice, Paraguay).

Le Gouvernement indien envisageait un taux de couverture de 90 p. 100 d'ici à 1983 et de 100 p. 100 d'ici à 1990 dans le domaine de l'enseignement élémentaire, dans le cadre du programme visant à satisfaire les besoins minimaux inscrit dans le Plan quinquennal. D'autres gouvernements ont fait état de mesures précises telles que l'amélioration de la santé et de la nutrition, notamment dans les établissements préscolaires (Colombie); la modification des régimes fiscaux en faveur des familles ayant des enfants d'âge scolaire (Botswana); et l'adoption de systèmes adaptés aux besoins de la société (Somalie). Plusieurs gouvernements ont estimé que le développement général était le meilleur moyen de résoudre les problèmes fondamentaux, notamment dans les zones rurales (Botswana, Philippines, Somalie). D'autres gouvernements ont annoncé l'introduction de réformes afin de rendre l'enseignement mieux adapté aux besoins de la société et par là susceptible d'intéresser un plus grand nombre de familles (Colombie, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sierra Leone, Togo). En Jamahiriya arabe libyenne, les préjugés sociaux contre l'éducation des femmes avaient été particulièrement forts et le gouvernement a souligné l'importance qu'il attachait actuellement à l'information du public pour surmonter cet obstacle.

12. Moins de la moitié des pays en développement à économie de marché qui ont répondu au questionnaire de 1979 ont indiqué que l'enseignement était obligatoire. Même lorsque le taux de scolarisation était moyen ou faible, ces pays considéraient que l'obligation scolaire serait inappropriée et irait peut-être même à l'encontre du but recherché, dans la mesure où ils manquaient de moyens pour assurer des facilités adéquates.

13. La situation en ce qui concerne la mixité de l'enseignement au niveau élémentaire était variable. Un certain nombre de pays ont indiqué que l'enseignement mixte était pratiqué depuis longtemps (Argentine, Botswana, Maurice, Paraguay, Sri Lanka, Togo). D'autres ont fait observer que les établissements d'enseignement mixte déjà nombreux étaient encore en augmentation (Equateur, Haïti, Kenya, Madagascar, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sierra Leone). Dans d'autres pays, l'adoption de l'enseignement mixte dépendait de la population locale (Jamahiriya arabe libyenne), elle était encouragée mais elle n'était pas encore largement appliquée (Malaisie, Mauritanie), ou elle avait été recommandée par les commissions consultatives chargées des affaires féminines mais n'était pas encore appliquée à grande échelle (Inde). Au Népal, les écoles ayant le plus fort pourcentage de filles recevaient des subventions en espèces.

14. Pour ce qui est de l'enseignement aux niveaux secondaire et supérieur, la majorité des gouvernements ont indiqué que la priorité avait été accordée à l'expansion des établissements, du matériel et du personnel, notamment dans l'enseignement technique et scientifique, et de nombreux gouvernements ont souligné qu'ils accordaient une très haute priorité à ces programmes (Haïti, Inde, Malaisie, Maurice, Paraguay, République dominicaine, Sri Lanka). Une grande importance était également accordée à la réforme du système d'enseignement, allant de réformes générales qui portaient notamment sur l'amélioration de l'enseignement technique et scientifique pour les femmes (Colombie) à des mesures plus spécifiques. En Argentine, par exemple, les établissements d'enseignement technique et professionnel, qui auparavant n'étaient pas mixtes, ont été intégrés dans un système national d'enseignement technique, et un groupe de travail a été

créé au Ministère de l'éducation pour coordonner les programmes concernant la Décennie des Nations Unies pour la femme. Au Sri Lanka et au Liban, des réformes ont été introduites dans les programmes du niveau secondaire. En Malaisie, un rapport a été établi sur l'enseignement de compétences lucratives aux femmes et Madagascar a préparé un rapport sur les problèmes particuliers se posant aux filles. En Inde, un Conseil national consultatif pour l'enseignement féminin a été créé. En Tunisie, des mesures ont été prises pour améliorer l'intégration de l'enseignement, de la formation et de la gestion de l'économie. De nombreux gouvernements ont mis l'accent sur l'enseignement mixte et l'intégration des programmes.

15. De nombreux gouvernements ont indiqué qu'ils avaient pris des mesures de caractère positif pour encourager les femmes à accéder en plus grand nombre et dans de meilleures conditions à l'enseignement. Au Kenya, des mesures ont été prises pour faire en sorte que la proportion des boursières soit supérieure à celle des boursiers, et que les logements soient moins coûteux pour les étudiantes et que les conditions d'admission soient moins sévères pour les femmes. Sri Lanka a pris des mesures spéciales pour que les femmes puissent accéder à davantage d'emplois dans le secteur public, où une formation en cours d'emploi leur est ensuite offerte. Maurice a indiqué que la formation en cours d'emploi donnait des résultats satisfaisants, compte tenu en particulier de l'expansion sensible des emplois ouverts aux femmes dans l'industrie; la Papouasie-Nouvelle-Guinée avait également des programmes de formation en cours d'emploi. A la Jamaïque, des services d'orientation des jeunes et des programmes intégrés aident les jeunes filles qui abandonnent leurs études parce qu'elles sont enceintes. L'Inde a souligné la nécessité d'appuyer les programmes de formation et d'enseignement spécialement destinés aux femmes, en prenant des mesures pour créer une atmosphère plus positive. Tout en reconnaissant l'importance des mesures directes et indirectes, un certain nombre d'autres gouvernements ont indiqué qu'ils considéraient le développement économique global comme l'un des principaux moyens pour améliorer l'enseignement (Argentine, Equateur, Jamahiriya arabe libyenne).

16. Dans la plupart des pays en développement dont les gouvernements ont répondu au questionnaire de 1979, des progrès ont été enregistrés récemment dans la création ou le renforcement des institutions responsables des programmes d'alphabétisation de masse et de l'éducation des adultes. Des programmes nationaux importants ont été entrepris (Argentine, Equateur, Honduras, Inde, Jamaïque, Paraguay, Pérou, Philippines, République dominicaine, Sierra Leone). Parmi les mesures spécifiques, on peut citer l'utilisation des services publics de radiodiffusion (Haïti, Jamaïque, Maurice, Paraguay, Sierra Leone); l'utilisation de langues ou d'écritures plus accessibles à la population visée (Haïti, Pérou, Somalie); la subvention de la participation des organisations des femmes des zones rurales (Haïti, République de Corée); l'enseignement communautaire (Jamaïque) et l'expansion de l'enseignement obligatoire (Jamahiriya arabe libyenne, Maurice, République de Corée). Bien que toutes ces mesures touchent tant les hommes que les femmes, on a estimé que, proportionnellement, ces dernières en bénéficieraient en plus grand nombre.

/...

17. Afin d'aider les divers pays à éliminer ce qu'elle qualifiait d'"inégalité flagrante entre les hommes et les femmes" dans le domaine de l'enseignement, l'UNESCO a entrepris depuis 1967-1968 un programme à long terme ayant un double objectif : d'une part, veiller à ce que les hommes et les femmes aient les mêmes droits et les mêmes responsabilités dans la communauté, en particulier le droit de bénéficier d'un même enseignement et, d'autre part, réaliser des changements socio-économiques et intégrer les femmes à l'effort global de développement, en facilitant notamment leur accès à l'enseignement 5/. Dans sa contribution au présent rapport analytique, la Banque mondiale a fait observer également que les prêts qu'elle consentait dans le secteur de l'enseignement visaient à éliminer les facteurs limitant l'accès des femmes aux écoles, leur assiduité aux cours et leur progression dans le système d'enseignement, les mesures prises portant sur les attitudes de la société et des parents, l'emplacement des écoles, les possibilités de logement pour les étudiants et les enseignantes, la formation de ces dernières, les réformes et la diversification des programmes, les cours de rattrapage pour contrebalancer l'absence de scolarisation ou la fréquentation irrégulière et les abandons scolaires prématurés des femmes, les cours de formation professionnelle dont l'horaire, la situation géographique et le contenu répondaient aux besoins des femmes qui envisageaient de faire un travail indépendant ou d'entrer sur le marché du travail. La Banque mondiale a attiré l'attention sur les corrélations entre l'enseignement et la fécondité, et les limites imposées aux choix économiques et sociaux des femmes par les nécessités familiales. L'influence des études sur la fécondité, la nutrition et les stratégies de besoins de base a été notée. Le Programme d'action adopté par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, tenue à Rome en juillet 1979, demande aux divers gouvernements d'envisager des mesures visant à assurer un enseignement de même qualité et de même contenu aux deux sexes, de prévoir des stimulants particuliers pour accroître le taux de scolarisation et développer les programmes de formation, et de créer et de renforcer les possibilités d'enseignement non classique à l'intention des femmes des zones rurales 6/.

5/ Contribution de l'UNESCO au présent rapport et Contribution de l'UNESCO à l'amélioration de la condition de la femme - Rapport du Directeur général (Conférence générale, vingtième session, Paris, 1978) (20 C/17).

6/ Rapport de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, Rome, 12-20 juillet 1979 (WCARRD/REP), première partie, Programme d'action, sect. IV.D.

B. Les femmes dans les pays développés

1. Situation actuelle et perspectives

18. Dans la plupart des pays développés à économie de marché, les taux de scolarisation sont élevés depuis longtemps, du moins aux niveaux primaire et secondaire. Ces taux sont beaucoup plus bas cependant dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur. C'est ainsi que d'après les statistiques comparatives les plus récentes publiées par l'UNESCO, qui portent en général sur l'année 1975, les taux bruts pour les filles âgées de 6 à 11 ans étaient supérieurs à 80 p. 100, dans 34 des 35 pays les plus développés qui avaient communiqué des données. Pour les filles âgées de 12 à 17 ans, les taux bruts dépassaient 80 p. 100 dans 14 des 32 pays pour lesquels des renseignements étaient disponibles, ils variaient entre 60 et 79 p. 100 dans neuf d'entre eux et étaient inférieurs à 60 p. 100 dans neuf pays seulement. Toutefois, les taux de scolarisation bruts pour les femmes âgées de 18 à 23 ans n'étaient supérieurs à 20 p. 100 que dans 10 des 30 pays sur lesquels on disposait de renseignements. Le nombre d'inscrites était particulièrement bas dans les disciplines techniques et scientifiques. Ainsi, la proportion de jeunes filles faisant des études secondaires techniques ou professionnelles (à l'exception des écoles normales) était inférieure à 20 p. 100 dans 16 des 24 pays qui avaient communiqué des renseignements. Dans l'enseignement. Dans l'enseignement supérieur, le pourcentage total des femmes faisant des études dans les domaines des sciences naturelles, de l'ingénierie et de l'agriculture était de moins de 20 p. 100 dans 25 des 35 pays pour lesquels des données étaient disponibles ^{7/}. Les gouvernements ayant répondu au questionnaire de 1979 ont tous signalé que le pourcentage des femmes parmi les étudiants inscrits dans l'enseignement secondaire technique, dans les disciplines industrielles et agricoles, était inférieur à 20 p. 100 et, dans la plupart des cas, à 10 p. 100, bien que des progrès rapides aient été enregistrés dernièrement dans certains pays, notamment aux Etats-Unis. La Suède et la Norvège ont noté que le choix des études et d'une profession restait, dans une très large mesure, conforme aux stéréotypes traditionnels concernant les rôles de chaque sexe.

19. Les quatre pays développés à économie planifiée qui ont répondu au questionnaire de 1979 ont indiqué que la proportion des effectifs féminins était relativement élevée, sans être égale, toutefois, à celle des effectifs masculins. La République socialiste soviétique de Biélorussie a signalé que la proportion de filles par rapport à l'ensemble des étudiants inscrits dans l'enseignement secondaire spécialisé dans l'industrie, la construction, les transports et les communications, atteignait 50 p. 100 pour l'année scolaire 1977-1978, contre 73 p. 100 dans les disciplines pédagogiques et artistiques. Dans les établissements d'enseignement supérieur, les pourcentages étaient respectivement de 41 et de 72 p. 100 pour ces deux disciplines. En Hongrie, le pourcentage de

^{7/} Annuaire statistique, 1977 (Paris, UNESCO, 1978), tableau 3.2, tableau 4.5; tableau 5.2.

jeunes filles inscrites dans l'enseignement secondaire technique et professionnel dans le domaine industriel atteignait 18 p. 100 en 1978-1979, contre 75 p. 100 dans les branches économiques ou commerciales, l'enseignement des méthodes de travail dans les coopératives et les écoles hôtelières. La République démocratique allemande a signalé que le taux d'étudiantes inscrites dans les facultés de mathématiques et de sciences naturelles (40 p. 100) et de sciences techniques (28 p. 100), s'était considérablement accru récemment. Trente pour cent des étudiants des écoles d'ingénieurs étaient des femmes.

2. Principaux facteurs déterminants

20. Le Séminaire sur le rôle de la femme dans l'évolution économique de la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE), qui s'est tenu à Paris en juillet 1979, a conclu que la participation des femmes à l'enseignement et à la formation s'était accrue dans tous les pays mais que, dans certains d'entre eux, la formation des femmes était souvent moins bien adaptée au marché du travail que celle des hommes. Dans nombre de pays, les qualifications des femmes, à la fin de leurs études, restaient moins élevées et moins diversifiées que celles des hommes. En dépit des garanties constitutionnelles, l'égalité entre les filles et les garçons n'était pas encore une réalité (ECE/SEM.5/9, par. 19).

21. Tous les pays développés à économie de marché qui ont répondu au questionnaire de 1979 ont signalé que le principal obstacle à la réalisation d'une égalité totale des hommes et des femmes dans le domaine de l'enseignement, notamment aux niveaux secondaire et supérieur et dans l'enseignement technique et scientifique, était la persistance de préjugés encore profondément ancrés dans l'ensemble de la société. Nombre d'entre eux ont noté que les différences dans le mode d'éducation et dans les attitudes étaient inculquées par les parents et entretenues par bon nombre d'enseignants, voire par les conseillers professionnels (Australie, Canada, Danemark, Etats-Unis, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suède). En Australie, les résultats d'une enquête ont montré que l'influence des parents restait prépondérante à cet égard. De nombreux gouvernements ont constaté que la structure actuellement très différenciée du marché du travail renforçait considérablement cette tendance. Les jeunes filles et les jeunes femmes ne faisaient pas des efforts sérieux pour entreprendre des études différentes parce qu'elles étaient conscientes des difficultés qu'elles rencontreraient ultérieurement pour accéder au marché du travail. La Finlande a noté qu'en dépit de progrès et de changements d'attitudes importants, les rôles stéréotypés pour chaque sexe persistaient dans les matériels d'enseignement, même au niveau de l'enseignement préscolaire. Le Danemark a relevé un autre facteur de réaction qui se renforce lui-même, à savoir que les femmes qui participent aux programmes d'éducation des adultes sont, en général, celles qui ont déjà fait des études secondaires ou supérieures. L'Islande a signalé un autre phénomène de réaction dans l'éducation des adultes, à savoir que la formation en cours d'emploi, principalement suivie par des hommes, est plus développée et mieux conçue que la formation des adultes de caractère général à laquelle participent surtout des femmes. D'autres obstacles ont été signalés : le manque

/...

d'information des jeunes filles et des jeunes femmes quant aux possibilités offertes et l'insuffisance des services de garderie associés aux programmes d'éducation des adultes (Australie, Canada, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande), le manque de moyens de transport, qui sont particulièrement importants pour les programmes ruraux d'éducation des adultes (Etats-Unis); les ressources financières moindres qui sont prévues pour les femmes mariées qui font des études, leurs époux étant censés les aider à cet égard (Nouvelle-Zélande); le système de subventions qui, en pratique, est défavorable aux femmes mariées d'âge mûr souhaitant reprendre leurs études (Royaume-Uni); et les difficultés générales que pose la nécessité de concilier la vie familiale, la vie professionnelle et les études (République fédérale d'Allemagne).

22. Dans certains pays développés à économie de marché, des facteurs culturels s'opposent encore fortement à l'éducation des jeunes filles et des femmes, notamment au niveau des études supérieures et dans les domaines considérés comme principalement masculins. Les niveaux de développement économique général inférieurs à la moyenne qui y prévalaient jusqu'à une date récente ont fait que la structure de la main-d'oeuvre et une série de professions sont moins ouvertes aux femmes que dans d'autres pays. Dans un certain nombre de cas, ces deux facteurs négatifs se sont conjugués (Espagne, Grèce, Irlande, Portugal).

23. Les quatre pays développés à économie planifiée qui ont répondu au questionnaire de 1979 ont noté que la planification étroite entre les secteurs de l'emploi et le système d'enseignement avait joué un rôle très important. Cette planification avait permis d'orienter efficacement les jeunes filles et les jeunes femmes vers des études débouchant sur des emplois jadis réservés aux hommes. L'existence d'attitudes négatives générales et les répercussions d'un niveau d'instruction antérieur insuffisant d'une part, ainsi que la persistance de stéréotypes encore vivaces concernant le rôle de chaque sexe, d'autre part, ont cependant été reconnues.

3. Moyens permettant d'améliorer la situation

24. Dans les pays développés à économie de marché, les systèmes d'enseignement sont bien établis et, dans l'ensemble, on se procure sans difficulté les moyens financiers et matériels et le personnel nécessaires. Dans certains pays, toutefois, des efforts importants sont encore faits, même au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, pour éliminer les facteurs qui provoquent des inégalités. C'est ainsi qu'en Belgique on s'est énergiquement employé au cours des dix dernières années à étendre la mixité à tout l'enseignement primaire public, puis aux écoles confessionnelles. Le Japon a largement dépassé son niveau d'avant la guerre où la proportion des femmes était relativement faible dans l'ensemble des enseignements des deuxième et troisième degrés, grâce à un ensemble de changements sociaux et à l'affectation de moyens considérables à l'expansion et à l'amélioration de l'enseignement.

/...

25. Les efforts ont surtout consisté à détruire les stéréotypes professionnels et les stéréotypes connexes dans le domaine de l'éducation, ce qui a permis d'élargir la participation des jeunes filles et des femmes aux programmes techniques, scientifiques et de gestion, surtout dans les deuxième et troisième degrés et dans l'éducation des adultes. Depuis 1975, plusieurs pays ont procédé à des révisions et à des modifications fondamentales de leur législation (Belgique, Etats-Unis, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni). Certains pays (Belgique, Danemark, Etats-Unis) ont accordé la plus grande importance à la création d'institutions chargées de faire des recherches, de suivre les activités et de définir la politique dans le secteur de l'éducation. Les Pays-Bas ont indiqué que jusqu'à une date récente le gouvernement avait espéré que des changements spontanés feraient disparaître les problèmes liés à l'inégalité de participation; ayant constaté que cela avait peu de chance de se produire, il entreprenait maintenant une analyse de la situation.

26. Dans le cas des pays développés à économie de marché où, jusqu'à une époque récente, les attitudes culturelles et les structures économiques n'avaient guère favorisé l'éducation des femmes, les gouvernements ont indiqué qu'ils faisaient de grands efforts pour faciliter l'accès à l'enseignement, en améliorer la qualité et assurer une bonne fréquentation scolaire. En Grèce, on a prolongé la durée de scolarité obligatoire. Les efforts portaient en particulier sur la formation technique et professionnelle, considérées comme un domaine spécialement digne d'attention, et comme l'un des moyens permettant d'ouvrir l'accès dans des conditions d'égalité à tous les secteurs de l'emploi. La proportion des jeunes filles suivant des cours d'enseignement industriel, agricole ou technique était extrêmement faible. On se trouvait encore dans le même cercle vicieux : dans la mesure où l'inégalité et les stéréotypes fondés sur le sexe régnaient sur le marché du travail, les employeurs ne sollicitaient pas la candidature de femmes, si ce n'est pour des occupations traditionnellement féminines. Aussi, n'y avait-il pas de demande de la part des jeunes filles, ni d'effort pour souligner le rôle des responsables de l'éducation à cet égard. Certains gouvernements travaillaient cependant avec énergie à résoudre ce problème. En Grèce, on avait intégré en 1977, pour la première fois, tout l'ensemble de la formation technique et professionnelle au système d'enseignement public, ce qui permettait d'assurer un enseignement gratuit et de meilleurs programmes. Saint-Marin avait remplacé en 1978 un système reposant sur des stéréotypes fondés sur le sexe par un système n'établissant pas de différenciation entre garçons et filles et comportant des programmes révisés. L'Irlande avait pris des mesures administratives, comprenant notamment des contingents et objectifs compensatoires, afin d'élargir les possibilités de formation dans des secteurs de haute qualification jusque-là dominés par les hommes. Au niveau de l'enseignement supérieur, la plupart des gouvernements, notamment ceux de l'Espagne, de la Grèce et de l'Irlande, ont indiqué que la participation des femmes était très faible et qu'il existait encore des préjugés marqués en ce qui concerne le choix des cours. Dans les universités et les collèges, le nombre des femmes faisant des études scientifiques et techniques était très faible.

27. Des efforts étaient faits pour ouvrir davantage l'enseignement destiné aux adultes, afin de faire disparaître les inégalités actuelles. Certains gouvernements ont signalé les difficultés auxquelles se heurtaient les femmes, en particulier dans les régions rurales; elles devaient consacrer beaucoup de temps aux tâches domestiques, et les moyens de transport étaient insuffisants. Les vues traditionnelles concernant le rôle des femmes restaient encore bien ancrées (Autriche). Parmi les méthodes et moyens signalés, on a noté l'élargissement des programmes de cours (Grèce); l'institution d'un système de congés sabbatiques (Autriche) et des garanties constitutionnelles relatives à l'élaboration de politiques appropriées (Espagne).

28. Dans les pays développés à économie planifiée, on a mis l'accent sur les changements d'ordre technique, en particulier ceux qui concernaient l'organisation, afin d'améliorer la qualité et d'orienter les programmes de façon qu'ils favorisent une participation efficace au fonctionnement de la société. La République démocratique allemande a cité l'institution générale d'un enseignement polytechnique secondaire s'étendant sur dix ans, qui représente un progrès important, et la Roumanie a adopté en décembre 1978 une loi concernant l'ensemble de l'enseignement. La République démocratique allemande a considéré qu'une meilleure orientation technique et scientifique de l'enseignement du second degré était à la base des progrès enregistrés aux niveaux supérieurs. Les femmes adultes pouvaient suivre sans déduction de salaire une formation professionnelle ou technique pendant les heures de travail, et la Roumanie favorisait elle aussi la formation dans l'entreprise, qui permet de relever la condition des femmes dans le domaine de l'emploi.

29. L'éducation est donc de toute évidence un préalable nécessaire pour permettre aux femmes d'accéder à l'égalité avec les hommes dans tous les domaines économiques et sociaux, en même temps qu'elle donne à l'individu un moyen de se réaliser. Dans la communication qu'elle a faite en vue de l'établissement du présent rapport analytique, l'UNESCO déclare que les problèmes de l'enseignement sont indissolublement liés aux problèmes de société et aux problèmes de développement, et constituent pour cette raison l'un des éléments essentiels dans les grandes questions qui préoccupent le monde et dans la recherche d'un ordre mondial plus équitable et plus humain. Il faut situer ces problèmes "par rapport à la relation dans les deux sens qui existe entre société et éducation", dans la mesure où l'éducation doit nécessairement être considérée à la fois comme un produit du milieu social, économique et culturel, et comme un facteur de changement et de développement. Si les femmes et les jeunes filles n'ont pas davantage part à l'éducation, cela est dû au fait que leur condition est rabaissée et au contexte général que crée un développement national insuffisant et détourné de ses fins propres; il est pourtant indispensable, pour que les problèmes de développement trouvent une solution et que la condition des femmes elles-mêmes s'améliore, que des femmes ayant un niveau d'instruction plus élevé soient présentes dans tous les domaines économiques, sociaux et politiques. Les études de l'UNESCO ont montré que pour que les jeunes filles et les femmes aient part à l'éducation, il fallait réduire le travail que représentent les soins du ménage et des enfants.

/...

Pour qu'elles puissent être elles-mêmes des participantes efficaces, et pour que leurs enfants ne souffrent pas dans leur développement psychique, il faut donner aux femmes les moyens d'une meilleure santé 8/. En même temps, les femmes et la collectivité doivent avoir le sentiment que leurs efforts dans les domaines de l'éducation et de la formation sont vraiment utiles et qu'elles augmentent réellement leurs chances sur les plans économique et social. Il faut que les programmes soient adaptés aux tâches que les femmes sont appelées à accomplir dans le cadre du développement. Il est indispensable de donner aux femmes une instruction générale appropriée, nettement orientée en fonction du contexte qui est le leur, ou qui le sera lorsqu'elles concourront à la réalisation des tâches du développement, de même qu'il est essentiel qu'elles puissent avoir accès autant qu'il le faut, dans l'enseignement supérieur, à ces matières fondamentales que sont la science et la technique, y compris la formation agricole avancée. Il faut donc que les femmes soient pleinement représentées lorsqu'il s'agit de formuler les politiques en matière d'enseignement et de formation technique 9/. En outre, ce n'est que si les femmes ont un niveau d'instruction nettement plus élevé qu'un transfert efficace des techniques pourra s'opérer dans toutes leurs activités 10/.

8/ Comparative report on the role of working mothers in early childhood education in five countries (ED-78/WS/71), (Paris, UNESCO, 1978), document ronéotypé. Fait partie de la contribution de l'UNESCO à l'établissement du présent rapport analytique.

9/ Rapport final de la Réunion d'experts sur l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes filles et des femmes, UNESCO, Paris, 6-10 septembre 1976 (ED-76/CONF.636/5), fait partie de la contribution de l'UNESCO à l'établissement du présent rapport analytique; Etude et analyse de la réforme agraire et du développement rural dans les pays en développement depuis le milieu des années 60 (WCARRD/INF 3).

10/ Vers la transformation technologique des pays en développement (TD/238) (Genève, CNUCED, 1979); Planification de la technologie dans les pays en développement (TD/238/Supp. 1) (Genève, CNUCED, 1979). La CNUCED a indiqué que le premier de ces documents pouvait servir à l'établissement du présent rapport.

/...

III. REALISATION DE L'EGALITE DES HOMMES ET
DES FEMMES DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

A. Les femmes dans les pays peu développés

1. Situation actuelle et perspectives

30. Les renseignements statistiques sont insuffisants. Cependant, selon les évaluations établies en 1978 par la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, dans 53 des 82 pays en développement pour lesquels des renseignements étaient disponibles, plus de 60 p. 100 des femmes âgées de 15 à 59 ans résidaient dans les zones rurales. Parmi les 37 pays en développement pour lesquels des renseignements étaient disponibles, le pourcentage des femmes âgées de 15 à 59 ans employées dans des occupations principalement urbaines était inférieur à 20 p. 100 dans 23 pays, et ne dépassait 50 p. 100 dans aucun 11/. Dans dix seulement des 40 pays pour lesquels des renseignements étaient disponibles, la proportion des femmes employées dans les fonctions d'administration et de gestion était supérieure à 15 p. 100 du total. Dans 15 seulement des 43 pays pour lesquels des renseignements étaient disponibles, la proportion des femmes travaillant dans les secteurs de production et les secteurs connexes, ainsi que comme opératrices et autres personnels de matériel de transport, était supérieure à 20 p. 100 du total 12/.

31. Dans les observations soumises aux fins de l'établissement du présent rapport, l'Organisation internationale du Travail a noté que les femmes continuaient de gérer les économies de subsistance des pays en développement, ceci en outre avec l'aide d'une technologie traditionnelle, et que les femmes étaient souvent les plus pauvres parmi les pauvres, les plus vulnérables économiquement et se rencontraient presque toujours au bas de la hiérarchie des emplois dans la plupart des économies et étaient les dernières à ressentir les bienfaits résultant du progrès économique. Dans la plupart des zones rurales, les femmes sont fortement suremployées : elles s'acquittent des tâches ménagères, mettent les enfants au monde et les élèvent, assument de nombreuses responsabilités familiales et communautaires, fournissent la main-d'oeuvre des entreprises artisanales, du commerce et de l'agriculture locales, et produisent

11/ Annuaire des statistiques du travail, 1977 et 1978 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E/F.76.XIII.1, E/F.77.XIII.1 et E/F.78.XIII.1) (Genève, Organisation internationale du Travail, 1977 et 1978); Annuaire démographique, 1975, 1976 et 1978 et évaluations de la Division de la population de l'ONU. Les catégories 0 à 5 et 7 à 9 de la classification de l'Organisation internationale du Travail sont comprises dans les occupations principalement urbaines.

12/ Annuaire des statistiques du travail, 1977 et 1978 (Genève, Organisation internationale du Travail, 1977 et 1978), tableau 2.B.

et préparent presque toute la nourriture consommée. Leur situation est en fait paradoxale, à une époque où le sous-emploi et le chômage sont généralement considérés comme caractéristiques des pays en développement. La majorité des femmes sont enfermées dans un cercle vicieux. Un niveau d'instruction et de formation insuffisant, la mauvaise santé et les grossesses répétées sont à l'origine de leur statut inférieur sur les plans social, politique et économique, qui à son tour les contraint à rester dans la prison de la pauvreté, de l'ignorance et de la maladie. La condition particulièrement difficile des femmes en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud a été décrite dans la contribution d'une organisation non gouvernementale au présent rapport 13/, de même que par l'Organisation internationale du Travail à partir de ses propres études spécialement consacrées à la question.

32. La majorité des pays en développement à économie de marché qui ont fourni des renseignements espéraient une augmentation substantielle du nombre des emplois en dehors des secteurs domestique et de l'agriculture de subsistance : dans les usines de textile, d'habillement et de matériel électronique à forte intensité de travail et orientées vers l'exportation (Haïti, Maurice, Malaisie, Singapour); dans les services gouvernementaux et commerciaux; dans les services éducatifs, sanitaires et sociaux; et dans les emplois ruraux générateurs de revenus (Jamaïque, Sierra Leone, Tunisie).

2. Principaux facteurs déterminants

33. Au cours des dernières années, on a reconnu de plus en plus largement que de nombreux facteurs dérivant de la structure sociale, au sens large, de la plupart des pays en développement, et de la nature de leurs rapports avec l'ordre économique international, avaient des répercussions directes sur le degré d'accession des femmes à l'égalité avec les hommes dans le domaine économique. On a identifié en certains de ces facteurs déterminants un legs des inégalités inhérentes à la société indigène, insuffisamment effacées, en certains cas même renforcées, par l'intégration de ces pays au système économique mondial. Celui-ci est responsable de l'introduction d'autres facteurs, dont beaucoup ont persisté depuis l'indépendance politique. D'autres encore résultent d'évolutions récentes qui se sont produites dans le cadre du système économique mondial. Le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique a conclu que l'inégalité résulte fondamentalement des distorsions du développement liées à la nature de l'intégration dans l'ordre économique mondial 14/.

13/ H. Bernstein, For their triumphs and for their tears: conditions and resistance of women in Apartheid South Africa (Londres, International Defence and Aid Fund, 1978).

14/ Le nouvel ordre économique mondial : Quels sont les rôles réservés aux femmes? (E/CN.14/ATRW/WD.3).

Sur la base de cette étude et d'autres études présentées aux fins de l'établissement du présent rapport 15/, une analyse peut être faite des principaux facteurs sous-jacents qui influent sur la situation en Afrique.

34. La situation des femmes rurales qui, auparavant, avaient largement accès à la terre, à l'emploi et aux techniques et qui contrôlaient une grande part des excédents s'est gravement détériorée. Les politiques de développement rural sont nettement conçues de façon à avantager les hommes. L'obligation faite aux femmes de travailler aux cultures de rapport s'ajoute souvent à leur rôle qui consiste à produire, traiter et préparer les aliments. Comme les femmes sont rarement déchargées des besognes ménagères, leur santé est mise à dure épreuve, de sorte que leur productivité et partant leurs ressources, s'en trouvent limitées. Dans les villes, les débouchés très peu nombreux à cause de la concurrence se réduisent essentiellement à des emplois subalternes où les conditions de travail sont mauvaises et l'inégalité, la règle. Les politiques de développement basées sur une forte intensité de capital, la difficulté d'exercer un emploi à plein temps tout en s'occupant des tâches ménagères, les maternités et l'éducation des enfants sont autant de facteurs qui contribuent à aggraver la situation. Les services sociaux destinés à alléger le fardeau des femmes sont insuffisants et les lois ayant pour but de les protéger ont souvent pour effet de leur barrer l'accès à l'emploi. Dans bien des cas, les travaux domestiques sont rendus difficiles par le manque de planification et par le fait que les femmes n'ont pratiquement aucune part aux décisions locales. Les équipements collectifs et les services laissent à désirer. L'inflation, l'insuffisance des revenus et l'aliénation dans un milieu urbain inconnu constituent d'autres causes de tension physique et mentale.

35. Les facteurs négatifs signalés par bon nombre de pays d'Asie sont tout à fait analogues. Par ailleurs, les réformes agraires qui ont eu lieu récemment dans ces pays, y compris les innovations techniques telles que le développement de cultures de riz à rendement élevé, semblent avoir accru les difficultés qui existaient déjà. Beaucoup de femmes travaillent dans les rizières. Ces femmes, dont les conditions de vie sont nettement marginales, émigrent en grand nombre vers les grands centres urbains où, par suite du taux élevé de chômage chez les hommes et des préjugés sociaux, elles ne trouvent généralement à

15/ The State of Food and Agriculture 1977 (Rome, FAO, 1978), p. 2-4/2-11; D. Bazin-Tardieu, Intégration des femmes dans la réforme agraire et le développement rural dans les pays africains francophones au sud du Sahara (FAO-ESH-ARRD/CS/41); J. Ritchie, The integration of women in agrarian reform and rural development in the English-speaking countries of the African region (FAO-ESH-ARRD/CS/35); M. Carr, Appropriate technology for African women (ECA/SDD/ATRCW/VTGEN/78); H. Kebede, Improving village water supplies in Ethiopia: a case study of socio-economic implications (ECA/SDD/ATRCW/VTWATER/78).

s'employer que dans des secteurs marginaux où les conditions sont déplorables 16/. En Amérique centrale et en Amérique du Sud, c'est à la structure de l'économie rurale et notamment au régime foncier qu'est imputé fondamentalement l'état d'extrême marginalisation qui est le lot d'un grand nombre de femmes. Dans beaucoup de pays, l'évolution récente de l'économie a limité encore davantage l'accès des femmes aux facteurs de production. Ce sont les femmes, plus que les hommes, qui émigrent vers les grands centres urbains. Les préjugés sociaux, l'industrialisation basée sur l'utilisation intensive du capital, les taux très élevés de l'inflation, tous ces éléments se conjuguent pour abaisser le niveau de vie des femmes et leur chance de bénéficier d'un traitement égal à celui des hommes 17/.

36. Dans les pays islamiques, le statut de la femme - tenue à l'écart sur le plan social tout en étant appréciée pour son rôle dans l'économie - a évolué très rapidement. Dans les pays producteurs de pétrole, en particulier, le niveau de vie et les conditions de travail des femmes dans les zones urbaines se sont améliorés radicalement encore que leur accès à l'emploi soit largement influencé par les préjugés sociaux 18/.

37. Les grands problèmes signalés par les pays en développement à économie de marché qui ont répondu au questionnaire de 1979 se situent dans des contextes très généraux. Les préjugés sociaux, d'une manière générale, ont été considérés par 15 d'entre eux comme un facteur très important et, sur ce nombre, trois ont

16/ The State of Food and Agriculture 1977 (Rome, FAO, 1978), p. 2-12/2-23; F. Hansell, Review of conditions affecting the integration of rural women in development in ten countries of FAO's Asian and Far East and Near East regions (FAO-ESH-IRWD/77/1); I. Palmer, The integration of women in agrarian reform and rural development in Asia and the Far East (FAO-ESH-APRD/CS/37); R. P. Devadas, The integration of women in agrarian reform and rural development in India and Sri Lanka (FAO-ESH-ARRD/CS/34); Report on the Round-table discussion on participation of women and their emancipation through the application of science and technology to development, Bangalore (Inde), 3-5 juillet 1979, soumis par la CESAP en tant que document de base à la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, Vienne (Autriche), août 1979 (A/CONF.81/BP/CESAP).

17/ The State of food and agriculture 1977 (Rome, FAO, 1978), p. 2-26/2-39; D. Orlansky et S. Dubrowsky, The effects of rural-urban migration on women's role and status in Latin America (Paris, UNESCO, 1978), document présenté par l'UNESCO à titre de contribution à l'élaboration du présent rapport analytique; Rapport de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme dans le développement économique et social de l'Amérique latine, La Havane (Cuba), 13-17 juin 1977 (E/CEPAL/1042/Rev.1); The situation of children in Latin America (E/ICEF/LATAM-79/2); Cynthia Hewitt de Alcántara, Modernization and the changing life chances of women in low-income rural families (E/CEPAL/L.197).

18/ H. A. Dawood, Integration of women in rural development in the Near East region (FAO-ESH-ARRD/CS/16).

dénoncé en particulier le fait que les responsables des plans et des politiques, eux-mêmes, ne voyaient pas encore l'urgence du problème. D'autres gouvernements (9) ont évoqué l'opposition des employeurs ainsi que le manque de bonne volonté des syndicats et des associations de travailleurs. Huit pays ont mis en cause les lacunes que présentent l'éducation et la formation des femmes, quatre le fait que les femmes elles-mêmes entérinent les préjugés dont elles sont l'objet. Enfin, huit pays ont incriminé la difficulté que représente, pour les femmes, la nécessité de mener de front une occupation hors du foyer, les tâches ménagères et leur rôle d'éducatrice, sans bénéficier de services adéquats. La structure économique a également été citée comme étant un facteur défavorable. Dans ce contexte, les éléments suivants ont été mentionnés : le chômage élevé chez les hommes (Botswana), les caractéristiques du régime foncier (Colombie), un développement excessivement tributaire du capital (Philippines), la dépendance dans tous les domaines et le sous-développement en tant qu'entraves à l'industrialisation (Panama), enfin le rôle prépondérant des grands centres urbains (Bolivie, Uruguay).

3. Moyens permettant d'améliorer la situation

38. Pour ce qui est de la formulation de politiques et de l'élaboration de programmes dans ce domaine, 18 gouvernements ayant répondu au questionnaire ont considéré d'une manière générale que le meilleur moyen d'assurer l'égalité des femmes et des hommes était d'adopter, dans le cadre de stratégies et plans nationaux de développement, des dispositions générales appuyées par une législation du travail aussi complète que possible. Les observations faites par d'autres gouvernements indiquaient toutefois une nette tendance à adopter des dispositions plus concrètes. Dans certains cas, des propositions d'études et de programmes intéressant les femmes figuraient déjà dans les plans et politiques sectoriels. Dans d'autres cas, les directives relatives à l'emploi des femmes étaient présentées sous la forme de programmes sectoriels distincts. Enfin, ces programmes précis étaient ou allaient être incorporés dans la nouvelle série de programmes de développement portant sur la période allant jusqu'à 1980. Cette évolution est significative. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, il est vraisemblable que la priorité sera accordée à la recherche de solutions aux problèmes que pose l'inégalité des femmes sur le plan économique, si des dispositions précises et distinctes sont incluses à cet effet dans un plan national de développement.

39. Les moyens susceptibles d'assurer aux femmes l'accès à toutes les catégories d'emplois, sur un pied d'égalité avec les hommes, qui ont été signalés par ces gouvernements consistaient essentiellement en des mesures à court et à moyen terme et n'exigeaient aucune restructuration profonde de l'économie. Ainsi, 15 gouvernements avaient opté pour l'amélioration de l'enseignement et de la formation professionnelle, 10 pour la restructuration du régime foncier (y compris des mesures visant à modifier l'orientation de certains programmes de réformes reconnus comme préjudiciables aux femmes), 18 pour le développement des petites entreprises et 18 pour l'amélioration des qualifications

/...

professionnelles grâce à la formation en cours d'emploi. D'autres pays étaient favorables à un large éventail de mesures consistant, notamment, à financer des coopératives (13), à réduire les tâches ménagères grâce à l'amélioration des services et des équipements collectifs (9), notamment des garderies. Pour ce qui est du long terme, un certain nombre de pays ont signalé la nécessité d'améliorer, d'une manière générale, la technique et, partant, la productivité. Le Gouvernement panaméen a indiqué que l'état de dépendance à l'égard du système économique international dans lequel se trouvait le pays avait des répercussions profondes sur son économie, ce qui revenait à dire que seuls des changements considérables d'ordre structurel pouvaient assurer le succès des mesures à court terme.

40. Tous les gouvernements ont indiqué que l'égalité au niveau des conditions de travail et le droit à la protection sociale pendant la maternité étaient déjà garantis par les dispositions législatives en vigueur. Néanmoins, certains gouvernements (Colombie, Jamaïque) ont signalé que les employées de maison étaient souvent insuffisamment protégées par la loi. D'autres pays (Inde, Philippines, Sri Lanka) ont indiqué que tel était également le cas des femmes qui occupaient des emplois dans des branches d'activité où les travailleurs n'étaient pas encore syndiqués. La difficulté était plutôt de transformer l'égalité juridique en une égalité réelle. Il peut être intéressant de signaler la solution proposée par la Colombie aux problèmes que pose la réticence des employeurs à recruter des femmes, solution qui consiste à faire endosser toutes les charges sociales par les services publics. Mener de front un emploi hors du foyer, les besognes domestiques et l'éducation des enfants : pour la totalité ou la quasi-totalité des gouvernements considérés, tel était le problème crucial auquel la majorité des femmes continuaient de se heurter. Les moyens de résoudre ce problème, on les connaissait : c'était de mécaniser les travaux domestiques, d'accroître le nombre des garderies, d'aménager les horaires de travail et d'élargir la portée des services sociaux. On a signalé cependant qu'il était difficile d'introduire les modifications nécessaires du fait de la situation économique actuelle. Il paraissait donc que la solution consistât surtout à modifier radicalement les attitudes traditionnelles afin de créer un environnement favorable où les femmes soient mieux à même de prendre, conjointement avec leurs employeurs, leurs maris et d'autres membres de leur famille, les dispositions qui leur conviennent. De l'avis de certains gouvernements, la société n'était guère encline, à cause des taux élevés de chômage chez les hommes, à rechercher des solutions à ces difficultés.

41. L'appréciation, du point de vue économique, des travaux ménagers qu'accomplissent les femmes variait considérablement. La plupart des gouvernements, soit ne fournissaient aucune information à ce sujet, soit reconnaissaient qu'aucun effort sérieux n'avait jamais été fait pour évaluer et admettre l'importance de ces travaux. Cependant, un certain nombre de gouvernements (Sri Lanka, Malaisie, Philippines) ont fait mention d'études entreprises dans le but de rechercher des critères d'évaluation. D'autres pays (Panama, Venezuela) ont noté certains changements dans l'attitude du public à cet égard.

/...

42. Les organisations intergouvernementales ont indiqué qu'elles avaient pris des mesures importantes pour appuyer l'action des gouvernements. L'Organisation internationale du Travail a fait savoir qu'elle s'était donné pour tâche de mettre au point et d'adopter des normes internationales visant à améliorer la condition de la femme et son rôle dans la société, d'étudier l'évolution générale et les faits nouveaux en ce qui concerne la condition des femmes qui travaillent et de diffuser ces informations, de promouvoir l'action des gouvernements, des employeurs, des organisations de travailleurs et d'autres organisations non gouvernementales afin d'améliorer les conditions d'emploi des femmes qui travaillent. En sus de ses importantes activités d'assistance technique, l'OIT a entrepris un programme d'étude aux niveaux mondial et régional afin de mettre en lumière certains aspects de la condition féminine, fait paraître des publications et organisé des séminaires et des réunions centrés sur certains problèmes cruciaux. Dans le document établi à titre de contribution à l'élaboration du présent rapport analytique, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a signalé un large éventail de programmes destinés à aider les femmes rurales à obtenir des conditions de traitement égales à celles des hommes et à appuyer l'action des gouvernements et des organisations régionales et interrégionales dans ce domaine. Ces programmes portaient notamment sur les domaines suivants : agriculture, pêche, sylviculture, préparation à la vie familiale et formation aux disciplines locales.

43. L'Organisation internationale du Travail a fait observer que les programmes sectoriels et les dispositions législatives étaient rien moins que suffisants pour assurer l'égalité des hommes et des femmes et ne pouvaient avoir de résultats positifs que s'ils s'accompagnaient de stratégies plus vastes impliquant, dans bien des cas, une restructuration de l'économie nationale, ce qui, à son tour, exigeait une modification radicale de l'ordre économique mondial. D'après l'OIT, si l'on voulait résoudre les problèmes des travailleuses, lesquels ne représentent qu'une partie des problèmes qui se posent à l'ensemble de la population, il fallait d'abord modifier, dans bien des pays, la structure économique et sociale afin de pouvoir adopter une nouvelle politique nationale. Une politique nationale favorable aux femmes qui travaillent ne pouvait être menée à bien que dans un climat de paix, sous un régime démocratique et à condition d'introduire d'importantes réformes structurelles. Ces réformes consistaient, notamment, à modifier le régime foncier et le système d'approvisionnement en eau, à promouvoir l'industrialisation, à éliminer l'analphabétisme, à assurer la formation professionnelle gratuite, à introduire des conditions de travail saines et équitables, à faire respecter le principe "à travail égal, salaire égal", à améliorer les conditions de logement et à créer des services de garderie.

44. Une étude réalisée dans des pays en développement au sujet des femmes qui travaillent dans l'industrie avait mis en lumière certains faits importants. Il ressortait de cette étude que le rôle des femmes qui occupent des emplois dans l'industrie, dans les pays en développement, ne saurait être laissé en marge des buts et objectifs du nouvel ordre économique international ni des stratégies mondiales qui visent à satisfaire les besoins fondamentaux.

/...

Et pourtant, la communauté internationale et les responsables des décisions à l'échelon national n'avaient pas encore admis ce fait important, à savoir que toute étude sur l'industrialisation, les modes de production, les taux de croissance économique, ou les moyens d'assurer une répartition équitable des richesses entre les pays ou à l'intérieur de ceux-ci devait, si l'on voulait considérer l'effort de développement dans son ensemble, tenir compte de la contribution et de la participation des femmes. Quand on aura compris que le rôle joué par les femmes dans n'importe quelle économie exerce une influence sur l'orientation de cette économie, c'est seulement alors que le développement aura un sens pour la communauté tout entière et satisfera les besoins des femmes comme ceux des hommes. Le succès ou l'échec d'une politique quelconque, dans des domaines aussi divers que la science et la technique, l'éducation, la nutrition, la transformation et la distribution des aliments, risque de dépendre, dans une très large mesure, du degré de participation des femmes ou au contraire, de l'état de négligence ou de l'oubli dans lequel elles sont tenues.

45. La Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural avait inscrit à son ordre du jour une question portant spécifiquement sur l'intégration des femmes au développement rural. De nombreux représentants ont déclaré que l'égalité des femmes serait essentiellement une conséquence du développement des campagnes et du pays dans son ensemble, à condition que ce développement prenne pleinement en considération le rôle et les capacités spéciales des femmes, plutôt que le résultat de programmes isolés intéressant spécifiquement les femmes. Les participants à la Conférence ont admis le principe selon lequel "les femmes doivent participer et contribuer sur un pied d'égalité avec les hommes au processus social, économique et politique de développement rural et profiter pleinement de l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes" 19/. Le Programme d'action adopté par la Conférence déclare que le fait de reconnaître le rôle des femmes "est l'une des conditions de succès de la planification du développement rural et de l'exécution des programmes" et suggère aux gouvernements d'évaluer les effets négatifs éventuels sur l'emploi et le revenu des femmes de la transformation des schémas économiques traditionnels et de l'introduction de technologies nouvelles et de prendre les mesures nécessaires pour minimiser ces effets" 20/.

46. On reconnaît de plus en plus que l'insuffisance de la production alimentaire et la faible productivité des femmes rurales sont liées 21/. Dans de nombreux pays en développement, l'exode vers les grandes zones urbaines représente une perte considérable de ressources humaines et naturelles. Le moyen le plus efficace

19/ Rapport de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, Rome, 12-20 juillet 1979 (WCARRD/Rep), première partie, Déclaration de principes, par. 15 xiv).

20/ Ibid., Programme d'action, sect. IV, partie D, par. iv).

21/ L'état de l'alimentation et de l'agriculture, 1977 (Rome, FAO, 1978); Le nouvel ordre économique international : Quels sont les rôles réservés aux femmes? (E/CN.14/ATRCW/77/WD3).

d'y remédier est d'introduire des changements dans les zones rurales et le rôle des femmes dans ce processus est jugé primordial. Toutefois, des ajustements sont en même temps nécessaires dans les secteurs urbains et là aussi il importe que les femmes obtiennent l'égalité avec les hommes dans le secteur économique et puissent de ce fait apporter une participation efficace, nécessité dont on a guère tenu compte jusqu'ici. La réunion préparatoire de l'ONUDI sur le rôle des femmes dans l'industrialisation des pays en développement, tenue à Vienne du 6 au 10 novembre 1978, a jugé que les principaux obstacles à une participation plus efficace des femmes étaient les suivants : barrières créées par les structures sociales, les attitudes et les institutions; insuffisances des possibilités d'emploi; instruction et formation insuffisantes et mal adaptées; condition de travail non satisfaisantes; non-participation à la prise de décisions, à la planification et aux activités syndicales et manque d'information 22/.

47. Dans les pays en développement à économie planifiée, la plupart des femmes sont parvenues, au cours des trente dernières années, à des niveaux d'égalité satisfaisants avec les hommes sur le plan économique grâce à trois facteurs : une stratégie globale du développement favorable à la promotion de la femme; l'établissement d'une base législative pour assurer l'égalité entre les hommes et les femmes; et une politique visant expressément à résoudre des problèmes particuliers qui se posent aux femmes. Dans les pays d'Asie, les transformations de l'économie rurale - essentiellement au moyen de la réforme agraire et de l'organisation des unités de production - ont joué un rôle déterminant dans le développement du rôle économique des femmes. La mise en place d'une infrastructure rurale et de biens d'équipement par des techniques "intermédiaires" à forte intensité de travail dans des conditions d'autosuffisance locale a rendu avantageux à la fois le travail des femmes et leur participation aux activités d'organisation. Les progrès techniques, y compris la mécanisation, n'ont entraîné ni une réduction de l'emploi des femmes ni leur marginalisation : le Cinquième Plan quinquennal de la Chine (1976-1980) prévoyait qu'à moins d'une mécanisation à grande échelle, les besoins en main-d'oeuvre agricole doubleraient 23/.

48. La participation effective des femmes à la vie économique et l'amélioration de leur condition qui en résulte n'ont pas suivi automatiquement les transformations techniques et structurelles. Il a fallu prévoir aussi des garanties constitutionnelles et juridiques et mobiliser l'opinion publique en faveur de la nécessité pour les femmes de jouer un nouveau rôle économique et d'accéder à plus d'égalité avec les hommes dans la prise des décisions. On a éliminé les contraintes d'ordre général : en limitant l'exode rural, on a réussi à prévenir les perturbations qu'aurait causées une perte excessive de la main-d'oeuvre masculine et la mise en place de services communaux et l'électrification ont permis d'alléger les tâches ménagères. En Chine et au Viet Nam en particulier,

22/ Rapport (ID/WG.283/23). L'ONUDI a indiqué que ce document constituerait sa contribution à l'établissement du présent rapport analytique.

23/ L'état de l'alimentation et de l'agriculture, 1977 (Rome, FAO, 1978).

la part d'énergie absorbée par les maternités et l'éducation des enfants a été considérablement réduite et, dans tous les pays, les objectifs en matière de soins de santé de base ont été atteints. Dans sa réponse au questionnaire de 1979, le Gouvernement chinois a souligné le rôle fondamental des femmes dans la production, notamment en agriculture, et dans la construction. Beaucoup de femmes ont été proclamées travailleuses modèles : elles occupent souvent des postes de responsabilité dans les usines et autres entreprises et un tiers des agents scientifiques et techniques sont des femmes. Le gouvernement a reconnu malgré des progrès importants, que les problèmes d'autrefois n'avaient pas été totalement éliminés. De plus, étant donné la rapidité des transformations techniques et institutionnelles, il est nécessaire de surveiller de près les fonctions attribuées aux femmes pour éviter l'apparition de nouvelles inégalités 24/.

49. Dans sa réponse au questionnaire de 1979, le Gouvernement mongol a souligné l'importance de la participation des femmes au développement de la Mongolie. Pour assurer leur pleine participation à la vie économique, on avait donné la priorité à un enseignement et à une formation technique appropriés. Ce gouvernement a signalé l'importance spéciale des mesures qu'il a prises pour aider les femmes à combiner les tâches ménagères, les maternités, l'éducation des enfants, le travail à plein temps et l'éducation permanente. A Cuba, la structure économique générale a été modifiée pour permettre une utilisation efficace de toutes les ressources humaines. Le contexte économique dans lequel les femmes rurales travaillent a été transformé : réduction de la prépondérance économique des zones métropolitaines, création d'un réseau équilibré de centres régionaux, développement rural intégré, diversification de la production et innovations techniques et structurelles. Pour assurer la participation des femmes à la vie économique, on a prévu des services de santé complexes, un enseignement approprié, des garanties constitutionnelles et juridiques efficaces ainsi que les moyens propres à assurer la participation des femmes à la vie politique, notamment au niveau local. Dans sa réponse au questionnaire de 1979, le Gouvernement cubain a noté que les vieux préjugés subsistaient encore, mais qu'ils étaient beaucoup moins forts et perdaient rapidement du terrain grâce aux progrès réalisés en matière d'emploi et d'éducation publique. Avec le développement de l'infrastructure et des facilités prévues pour les enfants et l'augmentation des prestations de sécurité sociale - qui doivent faire l'objet d'une nouvelle révision en 1979 - il était beaucoup moins difficile pour les femmes de s'acquitter de leurs multiples fonctions.

24/ China Reconstructs (Beijing), vol. 26, No 3 (Mars 1979), p. 104.

B. Les femmes dans les pays développés

1. Situation actuelle et perspectives

50. La majorité des pays développés à économie de marché qui ont répondu au questionnaire de 1979 prévoyaient que le nombre des femmes travaillant en dehors du foyer augmenterait, surtout parmi les femmes mariées. Une forte proportion travaillerait à temps partiel. La Suède prévoyait même une réduction du nombre des femmes travaillant à plein temps, qui serait compensée par une augmentation du nombre de travailleuses à temps partiel, lesquelles constituaient déjà près de la moitié des femmes ayant une activité lucrative. La plupart des femmes exerceraient encore des professions traditionnellement féminines, mais plusieurs gouvernements prévoyaient qu'avant 1985 elles accéderaient en grand nombre à des professions traditionnellement masculines (Autriche, Etats-Unis, Grèce, Japon, Nouvelle-Zélande et Saint-Marin). Toutefois, certains gouvernements se montraient moins optimistes, notant que la récente récession avait frappé les femmes plus que les hommes (Autriche, Etats-Unis, Norvège). Dans ses observations, l'Organisation internationale du Travail a cité le rapport de 1979 sur la suite à donner à la Conférence tripartite de 1976, où l'on notait que l'augmentation du nombre de femmes faisant partie de la population active s'accompagnait d'une augmentation du chômage des femmes.

2. Principaux facteurs déterminants

51. En ce qui concerne les causes des tendances les plus récentes, l'OIT notait dans le rapport de 1979 sur la suite à donner à la Conférence mondiale de l'emploi :

"Un certain nombre de facteurs aident à comprendre cet accroissement récent du chômage des femmes. La structure des possibilités d'emploi qui s'offrent pour les femmes est un des plus importants. Malgré quelques incursions récentes dans le secteur secondaire, les femmes demeurent fortement concentrées dans une gamme assez restreinte de professions du secteur tertiaire. Le plus fort de la récession s'étant abattu sur l'industrie, les personnes occupées dans les services ont été plus protégées au début. Ajoutons toutefois que, même pendant la phase initiale de la récession, les femmes occupées dans la production étaient extrêmement vulnérables en raison du principe 'Dernier venu, premier parti', étant donné leur peu d'ancienneté. De manière plus générale, plus la récession se prolongeait et plus la reprise qui la suivait était faible, plus les femmes étaient frappées par le chômage. Bon nombre d'entre elles occupaient des emplois peu qualifiés qui se trouvèrent menacés lorsque la production se ralentit et que la reprise de l'activité économique se révéla insuffisante. En outre, l'étroitesse de leur expérience industrielle et professionnelle a cessé d'être un avantage

/...

dès que la récession s'est fait sentir, avec un certain retard, dans le secteur des services. Enfin, tout futur affaiblissement sérieux de ce secteur risque de compromettre les gains réalisés par les femmes en matière d'emploi et leurs chances de trouver du travail." 25/

L'Organisation internationale du Travail a souligné que le progrès technique à la fois élargissait des possibilités d'emploi offertes aux femmes et orientait celles-ci vers des professions moins spécialisées et moins mécanisées. Ceci s'est avéré particulièrement juste dans les industries textile et électronique. Lors d'une réunion officielle de consultants tenue en 1977, on a noté l'effet de la situation actuelle sur des jeunes filles âgées de moins de 25 ans. La compétition sur le marché du travail était particulièrement féroce pour elles à cause de l'augmentation considérable du nombre de femmes mariées faisant partie de la population active. On s'attend à ce que cette tendance, qui est en partie attribuée à l'adoption et à l'élargissement de la loi sur l'égalité de chances, continue.

52. Le Secrétaire général de la CNUCED a fait observer à la cinquième session de la Conférence tenue à Manille en mai 1979 que les branches d'industrie plus anciennes, à forte intensité de travail, où les femmes étaient largement employées, avec peu de qualifications, n'avaient pas subi des transformations structurelles suffisantes (TD/221, par. 4). Dans une déclaration liminaire faite au Séminaire sur le rôle de la femme dans l'évolution économique de la région de la Commission économique pour l'Europe, tenu à Paris en juillet 1979, le Secrétaire exécutif de la CEE a noté qu'il était généralement reconnu que les modifications de structure qui semblaient devoir se produire dans l'économie mondiale impliquaient également une restructuration de l'économie nationale et que certaines de ces modifications pourraient avoir une incidence directe sur la participation de la femme à l'évolution économique de la région de la CEE (ECE/SEM.5/9, par. 9). Le Séminaire a procédé à un examen d'ensemble de la situation 26/. Il a noté que le déséquilibre entre les emplois disponibles et les emplois accessibles aux femmes persistait. Les différences dans la rémunération des hommes et des femmes existaient et étaient injustifiées.

25/ Conférence interrégionale du Travail, 65ème session, 1979, Suite à donner à la Conférence mondiale de l'emploi : Besoins fondamentaux (Genève, 1979).

26/ La Commission économique pour l'Europe a communiqué le résumé des travaux et les conclusions du séminaire (ECE/SEM.5/9) ainsi que l'étude établie par le secrétariat de la CEE sur "Le rôle économique de la femme dans la région de la CEE" (ECE/SEM.5/2 et Add.1 à 4) comme contribution au présent rapport analytique. On a aussi utilisé les conclusions d'autres réunions tenues récemment : "L'évolution des rôles de l'homme et de la femme dans la société moderne : fonctions, droits et responsabilités", à Groningue (Pays-Bas), 1977; "Colloque international sur les femmes et les relations industrielles", à Vienne en 1978 sous les auspices de l'Institut international d'études sur le travail (Genève), qui a indiqué que les résultats du Colloque faisaient partie de sa contribution à l'établissement du présent rapport analytique. Les informations et observations communiquées par l'Organisation de coopération et de développements économiques ont également été utilisées.

Les tâches ménagères demeuraient une charge nettement plus lourde pour les femmes que pour les hommes. Dans de nombreux secteurs, la rationalisation des méthodes de travail a réduit les qualifications exigées, ce qui s'est traduit par une réduction de la rémunération moyenne en même temps qu'une augmentation du nombre de femmes employées. Dans la plupart des pays, la rémunération moyenne des femmes était moins élevée que celle des hommes. L'effet négatif des différences de rémunération était particulièrement marqué dans le cas de ménage uniparental ayant à sa tête une femme. Ce détail était particulièrement important étant donné l'augmentation du nombre de ménages de ce type. Dans de nombreux pays, les femmes demeuraient fortement sous-représentées dans certaines professions, notamment les emplois dans l'industrie exigeant certaines qualifications techniques, les postes élevés d'administration et de gestion ainsi que les professions universitaires, scientifiques et autres exigeant des qualifications élevées. Un nombre disproportionné de femmes travaillent à la périphérie du marché du travail, avec les inconvénients que cela comporte du point de vue juridique et du point de vue de la sécurité sociale. La tendance des femmes à choisir des professions nécessitant une éducation moins poussée et moins de qualifications et à se trouver rassemblées dans certaines professions, est due à la persistance de préjugés affectant la mentalité des enseignants, des employeurs, des parents et des jeunes filles elles-mêmes et, dans certains cas, aux faiblesses structurelles du système pédagogique. L'effet extrêmement négatif des progrès non contrôlés de la technique sur tous les aspects de la condition féminine dans les pays industrialisés et la nécessité de mieux comprendre les relations de cause à effet qui existent à cet égard ont été mis en lumière dans une récente étude de l'UNITAR 27/.

3. Moyens permettant d'améliorer la situation

53. La plupart des gouvernements ont estimé que les principaux obstacles à l'égalité dans l'accès à l'emploi provenaient du fait que l'enseignement de base n'était pas adéquat et que les possibilités de formation professionnelle et technique appropriées étaient insuffisantes. Ils se sont donc attachés à améliorer l'enseignement et la formation en s'efforçant tout particulièrement d'égaliser les chances d'accès à l'emploi. Certains d'entre eux offraient des cours de perfectionnement pour les femmes sans emploi (Etats-Unis, Finlande, Nouvelle-Zélande, Saint-Marin). Plusieurs pays ont fait observer que bien souvent les femmes elles-mêmes acceptaient une situation discriminatoire (Belgique, Etats-Unis, Islande, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni). La plupart des gouvernements faisaient des efforts énergiques pour éliminer, par des programmes d'information, les préjugés du grand public.

27/ M. Bergom-Larsson, Women and technology in the industrialized countries (Science and Technology Working Paper Series, No.8) (New York, UNITAR, 1979).

54. L'inégalité dans les conditions de travail pose de nombreux problèmes pour les femmes, notamment lorsqu'elles doivent combiner l'emploi avec les travaux ménagers et les soins aux enfants. Toutefois, des progrès ont été signalés en ce qui concerne l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. Depuis 1975, de nombreux gouvernements ont apporté d'importantes modifications à leur législation (Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Israël, Nouvelle-Zélande). Des progrès ont également été accomplis grâce à des mesures administratives : développement des bourses de l'emploi, amélioration des services d'inspection, encouragement des programmes mis en oeuvre par les principaux employeurs pour combattre l'inégalité et révision des accords collectifs (Belgique, Chypre, Japon, Etats-Unis, République fédérale d'Allemagne).

55. Pour ce qui est de la protection de la maternité, de nombreux pays ont signalé d'importants amendements à la législation et des mesures administratives. La plupart des gouvernements considèrent que cette question, de même que d'autres questions relatives à l'égalité dans le domaine économique, est étroitement liée au problème que pose le cumul des travaux ménagers et des responsabilités familiales et d'un emploi lucratif. De nombreux gouvernements ont entrepris de vastes programmes novateurs. On reconnaît de plus en plus l'importance de la maternité et de la préservation de la famille en tant que base de la société nationale, ainsi que la valeur des services domestiques et des recherches visant à déterminer la valeur économique exacte de ces contributions sont entreprises dans de nombreux pays. Des mesures d'encouragement ont été prises dans le domaine de la sécurité sociale, notamment en faveur des mères élevant seules leurs enfants et autres femmes chefs de famille, qu'elles travaillent à plein temps ou à temps partiel. Des progrès importants ont été réalisés du fait du développement des garderies d'enfants. Toutefois, ces programmes entraînent des dépenses supplémentaires à un moment où la plupart des gouvernements doivent réduire leur budget. Dans de nombreux pays, le secteur public joue un rôle pilote dans l'introduction de mesures novatrices telles que les congés de longue durée pour les soins aux enfants, les horaires souples et le travail à temps partiel. Toutefois, certains gouvernements ont noté que, étant donné le taux élevé de chômage, les employeurs ne sont guère disposés à modifier les conditions de travail.

56. Les gouvernements prennent des mesures pour moderniser leurs services d'embauche et d'orientation professionnelle, réviser les lois discriminatoires, encourager les employeurs par des avantages fiscaux et des subventions à engager davantage de femmes, corriger par divers programmes les inégalités dans le secteur public. Ils n'ignorent pas que les préjugés sont encore très forts contre l'accès des femmes à l'emploi mais aussi contre l'égalité des conditions en général. Les lois discriminatoires et protectionnistes existent encore et certains gouvernements reconnaissent que leur pouvoir de persuasion est limité. De nombreux programmes correctifs ont souffert de la récente récession économique.

57. Les quatre pays développés à économie planifiée qui ont répondu au questionnaire de 1979 ont fait observer que, grâce à une action sur trois plans, des progrès considérables avaient été réalisés en ce qui concerne l'égalité économique : adoption d'une structure économique socialiste, entière protection grâce aux dispositions figurant dans la Constitution, la législation et le code du travail et adoption de mesures spéciales. Parmi ces dernières, les plus importantes sont des programmes de formation et d'assistance à l'intention des femmes qui s'efforcent de combiner la vie professionnelle, avec les responsabilités familiales, les tâches ménagères et les soins aux enfants. Toutes les dispositions sont prises au niveau institutionnel en vue de la formulation d'une politique relative à l'emploi des femmes. On a sensiblement amélioré le niveau moyen de formation : dans la République socialiste soviétique de Biélorussie, les femmes représentent 53 p. 100 des spécialistes ayant fait des études supérieures. La moitié des ingénieurs et des techniciens ayant une activité lucrative dans la République démocratique allemande sont des femmes. On donne la priorité la plus élevée à la sécurité sociale, à l'octroi de longs congés de maternité et de soins aux enfants, à la mécanisation des tâches domestiques et à la fourniture de facilités, notamment de magasins et de services à proximité des lieux de travail.

IV. REALISATION DE L'EGALITE DES HOMMES ET
DES FEMMES DANS LE DOMAINE SOCIAL

A. Les femmes dans les pays peu développés

1. Situation actuelle et perspectives

58. En matière de santé, l'insuffisance des statistiques rend l'analyse difficile. Il ressort toutefois de rapports inédits d'une réunion consacrée par l'Organisation mondiale de la santé, en novembre 1978, à la santé des femmes et des familles que la situation d'un grand nombre de femmes, notamment de celles qui vivent dans des pays en développement ou appartiennent aux groupes à faible revenu se serait beaucoup détériorée. La plupart des estimations récentes de l'espérance de vie moyenne des femmes à la naissance, préparées pour 1975-1980 par la Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies sur la base de l'évaluation des renseignements disponibles effectuée en 1978, indiquent que pour les 102 pays en développement pour lesquels ces estimations ont pu être établies, l'espérance de vie moyenne des femmes demeure inférieure à 50 ans dans 36 pays, se situe entre 50 et 59 ans dans 28 autres et entre 60 et 69 ans dans les 24 derniers. Dans 14 pays en développement, l'espérance de vie moyenne est désormais de plus de 70 ans. Ces études ont indiqué que l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes de 2 à 5 ans en moyenne. Toutefois, en Asie du Sud et du Sud-Est, les femmes vivent dans des conditions si déplorable que leur espérance de vie est légèrement inférieure à celle des hommes. Plusieurs des pays qui ont répondu au questionnaire de 1979, ont observé que du point de vue de la santé, la condition des femmes n'était pas pire que celle des hommes et qu'à certains égards, elle était même meilleure. La Tunisie et la Jamaïque ont noté que les femmes faisaient une utilisation beaucoup plus importante des services sanitaires en raison de l'importance accordée au cours des dernières décennies aux services de santé maternelle et infantile. Plusieurs pays ont souligné qu'en matière de santé, les clivages principaux sont ceux imputables à l'origine de classe (République dominicaine, République de Corée, Singapour).

59. Dans la majorité des pays en développement, la procréation reste le déterminant principal du rôle économique et social des femmes. Dans 14 des 105 pays en développement qui ont communiqué des renseignements à ce sujet, l'indice synthétique de fécondité reste supérieur à 7 pour la période 1975-1980. Dans 43 pays, cet indice se chiffre à 6, et dans 22 autres, à 5.

60. La Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a signalé en janvier 1979 que 72 des 117 pays en développement qui lui avaient communiqué des renseignements démographiques assurent des services d'information et de distribution de moyens contraceptifs modernes dans le cadre de leurs services de santé publique. Treize pays soutiennent activement les programmes des collectivités locales ou de diverses organisations non gouvernementales et 23 autres pays autorisent la distribution de moyens contraceptifs par des sociétés privées ou des organisations non gouvernementales, sans toutefois apporter un soutien direct.

/...

Seuls, 9 pays en développement limitent, dans une plus ou moins grande mesure, l'accès tant à l'information qu'aux moyens contraceptifs. Il convient de noter que si sur les 85 pays qui administrent directement ou soutiennent indirectement ce type de programme, 49 seulement ont parallèlement adopté des politiques de réduction de la fécondité pour des raisons démographiques, ces derniers ne contestent pas pour autant l'importance des objectifs de santé et de bien-être. Dans 36 pays, les dispositions adoptées ont pour but exclusif de contribuer à la santé et au bien-être des femmes. Les réponses des gouvernements montrent que pour les pays qui ont été à même de fournir des renseignements - quel qu'en ait été le degré d'élaboration - sur le pourcentage de femmes ayant accès à une information et aux moyens contraceptifs propres à leur permettre d'exercer leur droit à décider, librement et en toute connaissance de cause, du nombre de leurs enfants et de l'espacement des naissances, les différences demeurent tout à fait considérables, allant de 100 p. 100 pour les zones urbaines à un pourcentage extrêmement bas dans les zones rurales. Le pourcentage des femmes utilisant effectivement des moyens contraceptifs modernes est plus faible encore.

61. On ne dispose pas de renseignements statistiques sur la condition de la femme dans la cellule familiale comme dans l'ensemble de la société qui puissent permettre une comparaison entre pays en développement. Des études récentes ont fait apparaître que le nombre des femmes chef de famille est beaucoup plus élevé qu'on ne le pensait auparavant et qu'il s'agit là d'un phénomène assez général dans bien des pays en développement. Il n'a pas été possible de mesurer de façon systématique la condition des femmes là où l'homme est chef de famille. Toutefois, les indications dont on dispose pour les femmes des zones tant rurales qu'urbaines dans de nombreux pays en développement à économie de marché donnent à penser que leur condition s'est vraisemblablement détériorée de manière significative. Dans les zones rurales, les modifications économiques structurelles évoquées à la section III du présent rapport ont eu pour conséquence que les femmes ont perdu les fonctions économiques qui assuraient le caractère si ce n'est égal, du moins complémentaire et respecté, de leur condition. Dans les zones urbaines, la femme est de plus en plus tributaire du revenu du mari, ce qui entraîne des phénomènes d'exode rural et des processus de marginalisation 28/.

2. Principaux facteurs déterminants

62. Les participants à une récente réunion de l'OMS consacrée à la santé des femmes et des familles ont estimé que les conditions de santé des femmes, mauvaises au départ et aujourd'hui en voie de détérioration, sont pour l'essentiel imputables à un processus de marginalisation socio-économique dû aux modes de développement actuels, mal conçus pour répondre aux besoins des plus pauvres. Les pays en développement à économie de marché qui ont répondu au questionnaire de 1979 ont noté

28/ Cynthia Hewitt de Alcántara, Modernization and the changing life chances of women in low-income rural families (E/CEPAL/L.197) (soumis par la Commission économique pour l'Amérique latine); Olatunde Oloko, Modernization and Social Problems in Africa (Lagos, University of Lagos, 1979) (soumis par la Commission économique pour l'Afrique).

que cette situation traduit l'extrême suremploi de la majorité des femmes de ces pays, qui comporte de graves risques pour leur santé, notamment en raison des taux extrêmement élevés de procréation. Les mesures prises en ce qui concerne l'infrastructure, qu'il s'agisse de santé, d'éducation de base, de logements acceptables, d'alimentation en eau et de fourniture de services d'hygiène, ont été totalement impropres à compenser l'ensemble de ces facteurs négatifs. Dans la plupart de ces pays, l'évolution économique récente a contribué à rendre le milieu plus hostile encore, entraînant des phénomènes de marginalisation, d'inflation, et de pénuries alimentaire et énergétique. Les charges domestiques n'ont guère diminué, faute d'investissements suffisants, sous forme de technologie ou de capitaux. Le niveau d'instruction extrêmement faible de la majorité des femmes constitue un obstacle majeur à leur accession à l'égalité avec les hommes.

63. Parmi les pays ayant répondu au questionnaire, seuls l'Equateur et la République de Corée ont considéré que rien ne s'opposait à une amélioration de la santé des femmes. Pour la plupart, les autres pays ont évoqué divers obstacles importants. Nombre d'entre eux ont indiqué, en premier lieu, le niveau élevé de l'activité procréatrice (Argentine, Colombie, Côte d'Ivoire, Inde, Kenya, Liban, Malaisie, Pérou, Sri Lanka). Pour Maurice, c'est même là le principal obstacle. Au Pérou, 20 p. 100 seulement des femmes bénéficient d'une surveillance médicale pendant la grossesse et au moment de l'accouchement et en Bolivie, le pourcentage correspondant n'est que de 10 p. 100. Le faible niveau d'instruction des femmes (Inde, Kenya, Sri Lanka) et l'ignorance qui s'en suit des avantages procurés par les services de santé (Argentine, Côte d'Ivoire, Guinée, Maurice) sont dans ces pays des obstacles importants, tout comme les travaux physiques pénibles accomplis par les femmes chez elles ou dans l'agriculture, en raison notamment du sous-développement technologique (Guinée, Inde, Kenya, Liban, Sierra Leone). D'après divers pays, c'est à la conjonction de l'insuffisance des revenus et de conditions de vie difficiles (République dominicaine, Honduras), notamment dans les zones urbaines pauvres où elles sont de plus aggravées par l'exode rural (République dominicaine, Pérou) qu'il faut principalement attribué la santé déficiente des femmes.

64. Le sous-développement s'exprime aussi dans les difficultés financières que connaissent les gouvernements et leur incapacité à fournir des services de santé suffisants (Argentine, Bolivie, Botswana, Colombie, Côte d'Ivoire, Haïti, Jamaïque, Malaisie, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sierra Leone, Togo). Deux pays (Malaisie, Pérou) ont signalé que leur situation à cet égard allait s'aggraver, en raison du coût croissant des matériaux, de l'équipement et de la main-d'oeuvre. La Jamaïque et la République dominicaine ont indiqué que l'exode des compétences était important parmi le personnel du secteur de la santé. D'autres pays ont relevé les dispositions institutionnelles insuffisantes ou mal adaptées à la situation (Pérou) ou l'inadéquation des systèmes de planification sectorielle (République dominicaine).

65. En ce qui concerne les problèmes de nutrition (dont il faut noter qu'ils ne sont pas, d'après les gouvernements interrogés, pires pour les femmes que pour les hommes), le Paraguay a indiqué que la cause sous-jacente en est le sous-développement. Le faible niveau d'instruction et la persistance connexe de tabous et de préjugés désuets en matière de nutrition sont considérés comme des déterminants importants par de nombreux pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Jamahiriya arabe libyenne, Malaisie, Maurice, Sierra Leone, Sri Lanka), tout comme l'importance des travaux physiques accomplis par les femmes (Côte d'Ivoire, République de Corée) et la conjonction de

revenus faibles et de conditions de vie insatisfaisantes (Maurice, Sri Lanka). Certains des pays interrogés ont expressément déclaré ou suggéré que ce phénomène était imputable à la structure même de l'économie : soit par le biais de l'importance insuffisante accordée à la production alimentaire (Equateur, Guinée, Honduras, Jamaïque, Jamahiriya arabe libyenne, Pérou), soit par celui de la détermination extérieure de la consommation alimentaire (Equateur, Maurice). Outre les difficultés financières qui entravent le développement de l'infrastructure et du personnel (Honduras, Inde, Liban, Paraguay, Philippines, Sierra Leone, Sri Lanka), l'insuffisance de l'information (Paraguay) et l'inadéquation des dispositions administratives, marquée notamment par l'absence de politiques nationales globales en matière de nutrition (Pérou, Philippines, Tunisie) sont considérées comme constituant des obstacles importants. La santé déficiente des femmes entrave grandement leur accession à l'égalité avec les hommes dans le domaine de l'économie comme dans celui de l'instruction. Ainsi, un nouveau cercle vicieux vient à apparaître, dans la mesure où le retard économique et culturel des femmes peut lui-même être considéré comme un déterminant majeur de leur mauvaise santé.

66. La majorité des pays en développement continuent d'accorder la plus haute importance à la fonction procréatrice des femmes. Lorsque la technologie dominante se caractérise par une forte intensité de main-d'oeuvre, que les pays pratiquent essentiellement une économie de subsistance et que la mortalité est extrêmement élevée, la question de la main-d'oeuvre future revêt la plus haute importance sociale. De plus, d'importants facteurs socio-culturels, psychologiques et politiques continuent de jouer en faveur du maintien d'un taux de reproduction élevé. Il convient de noter qu'avec la perte de prestige économique induite par les processus macro-économiques, la procréation dans de nombreux pays en développement, tend à devenir de plus en plus le fondement même du statut social des femmes. Un certain nombre de pays ont souligné l'importance de la croissance démographique, tout en reconnaissant la nécessité de combiner cet impératif avec une amélioration du contrôle qu'ont les femmes sur leur activité de procréation (Bolivie, Côte d'Ivoire, Guinée). Il faut en effet prendre conscience de l'étroite interdépendance de la procréation et de la santé déficiente des femmes. La mauvaise santé contribue à élever le taux de mortalité foetale et infantile. La faiblesse des taux de survie entraîne alors la répétition des tentatives d'enfantement, qui compromettent gravement la santé des femmes. En l'absence de toute amélioration significative de la situation globale de l'économie et de l'éducation, comme en l'absence de tout progrès connexe de l'égalité sociale et politique, aucune modification de ce comportement procréateur ne semble probable. Dans sa contribution à la préparation du présent rapport analytique, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population a noté que d'après un nombre croissant de travaux de recherche et d'expériences pratiques, il apparaît que toute amélioration de la condition des femmes conduit à faire avancer les pratiques de planification de la famille, et que ces deux phénomènes sont liés au rôle des femmes hors de la famille, lui-même déterminé par le degré d'instruction ainsi que par les possibilités d'activité économique des femmes.

67. Les pays ayant répondu au questionnaire ont évoqué un certain nombre de facteurs qui s'opposent à ce que femmes et hommes aient un pouvoir de décision égal en matière de procréation. Les attitudes négatives fondées sur des valeurs socio-culturelles semblent avoir encore une importance considérable (Inde, Maurice, Sierra Leone). En République de Corée, la préférence pour les enfants de sexe masculin demeure forte, encore que les autorités de ce pays aient noté qu'avec

l'amélioration des possibilités d'instruction et d'emploi offertes aux femmes, les parents tendent à apprécier davantage les naissances de filles. Ailleurs, des groupes d'une considérable puissance politique et culturelle continuent d'assimiler la planification de la famille au contrôle des naissances et estiment donc que ces pratiques entraîneraient un déclin démographique peu souhaitable (Botswana, Colombie, Honduras, Malaisie, Mauritanie, Paraguay, Philippines). Le Botswana a aussi signalé l'ignorance qu'ont les femmes des avantages que les politiques de planification de la famille présentent du point de vue tant de la santé que du bien-être. Les taux élevés de morbidité et de mortalité semblent encore déterminants en Malaisie. D'autres pays ont cité l'obstacle que constitue la diffusion insuffisante des programmes (Colombie, Pérou), voire le taux élevé des abandons (Botswana). Le Liban a pour sa part évoqué la persistance des obstacles juridiques et le manque de précision des politiques globales.

68. L'importance des activités de procréation entrave dans la plupart des cas l'instauration d'une pleine égalité entre hommes et femmes, à la fois parce qu'elle contribue à compromettre la santé des femmes et parce qu'elle prend aux femmes le temps et l'énergie que celles-ci pourraient consacrer à s'instruire ou exercer une activité rémunérée en dehors de leur foyer. De plus, la fécondité et la santé des femmes présentent manifestement un intérêt considérable pour tous ceux qui oeuvrent, aux niveaux national et international, pour remédier aux déséquilibres entre processus démographiques et autres processus sociétaux : ou en d'autres termes, pour résoudre les "problèmes démographiques" qui eux-mêmes contribuent au chômage, à la pression sur l'environnement, à l'urbanisation et aux migrations internationales, phénomènes qui favorisent ensuite les tensions entre ethnies, classes et nations.

69. En ce qui concerne l'égalité de l'homme et de la femme dans la famille ou au foyer et aussi dans l'ensemble de la société, les principaux déterminants sont les facteurs négatifs interdépendants qui ont conduit à rendre inégale la condition économique, culturelle et sanitaire des deux sexes. De tous ces facteurs, c'est vraisemblablement celui qui touche à la condition économique qui est marqué par les plus grandes inégalités et par la plus forte détérioration, et qu'il convient donc de considérer comme un facteur clef, dans la mesure où il détermine largement les facteurs qui ont trait tant à la santé qu'à l'instruction. Ainsi, dans de nombreux pays, le processus global de développement a été de nature à perpétuer, voire à aggraver, les inégalités traditionnelles dans la famille et la société, et parfois à en faire apparaître de nouvelles. On notera à cet égard l'importance particulière des taux extrêmement élevés d'émigration masculine des zones tant rurales qu'urbaines vers les grands centres urbains situés à l'intérieur ou à l'extérieur des pays considérés, phénomène qui traduit les graves déséquilibres régionaux induits par les transformations technologiques et organisationnelles. La désintégration de la famille dans un contexte économique hostile a aussi été très importante, tout comme l'apparition de perturbations de l'ordre social souvent d'origine exogène. La quasi-totalité des pays qui ont répondu au questionnaire ont souligné que les hommes persistaient le plus souvent à croire - et la majorité des femmes à accepter - qu'il est nécessaire que les femmes se cantonnent dans des fonctions stéréotypées et partiellement ségréguées et continuent donc de souffrir d'inégalités fondamentales dans le domaine social comme dans le domaine économique.

/...

3. Moyens permettant d'améliorer la situation

70. La plupart des pays en développement à économie de marché ont signalé que le développement de l'infrastructure et des services - la priorité étant donnée à la satisfaction des besoins essentiels en matière de santé des populations rurales et des populations urbaines marginalisées - était le moyen le plus approprié d'améliorer progressivement la santé des femmes - bien que cette stratégie ne s'adresse pas exclusivement à elles. La République de Corée a indiqué qu'elle avait généralisé son système national d'assurance-maladie aux femmes des zones rurales ainsi que la participation des organisations de femmes des zones rurales à des programmes de santé ou d'appui. Les modifications apportées aux dispositions institutionnelles, et notamment les améliorations générales du système administratif, semblent revêtir une importance particulière. Ainsi, en Côte d'Ivoire et à Haïti, on a procédé à l'intégration des services de santé maternelle et infantile aux services de santé publique et d'information démographique. La Tunisie a donné une forte priorité et fixé des objectifs quantifiés spécifiques en ce qui concerne la fourniture de divers services à diverses catégories de femmes. Enfin, divers pays ont entrepris des programmes de décentralisation. D'autres pays ont aussi signalé l'importance du recours aux organisations de femmes dans les zones rurales (Kenya, République de Corée). Les pays en développement les plus développés semblent, pour leur part, préoccupés par la création d'une infrastructure faisant appel aux techniques les plus modernes.

71. Pour ce qui est de la nutrition, la plupart des gouvernements ont signalé qu'ils avaient entrepris des recherches. Ils ont à ce titre signalé également l'intérêt d'une amélioration des dispositions institutionnelles, et évoqué notamment l'élaboration de nouvelles politiques nationales en matière de nutrition (Haïti, Honduras, Paraguay), la création d'un nouvel institut d'économie domestique (Sri Lanka) et la mise en route d'un nouveau programme de technologie de la production et du traitement des denrées alimentaires (Inde). Plusieurs gouvernements subventionnent l'alimentation, et notamment les repas scolaires (Colombie, Maurice, République de Corée, Sierra Leone, Togo) ou signalent l'existence de projets de nutrition intégrés au niveau des collectivités (Sri Lanka). Un certain nombre de pays voient dans l'amélioration de la production, du traitement et de la distribution des denrées alimentaires le meilleur moyen de résoudre les problèmes évoqués plus haut (Botswana, Ghana, Guinée, Jamaïque, Mauritanie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, Togo), l'accent étant mis dans certains d'entre eux sur l'expansion des coopératives (Liban, Malaisie, Sri Lanka). La République de Corée accorde la plus haute importance à la stabilisation des prix des denrées alimentaires, alors que la Sierra Leone a entrepris de distribuer, en les subventionnant, des aliments de sevrage à forte teneur protéinique. Plusieurs pays ont souligné l'importance cruciale de l'amélioration de l'instruction des femmes (Botswana, Madagascar, République de Corée, Togo).

72. Les réponses au questionnaire ont fait nettement ressortir le faible nombre de femmes occupant des postes administratifs de niveau élevé, dans les domaines de l'élaboration des politiques ou de la préparation des plans dans le secteur de la santé, ainsi que dans des professions traditionnellement masculines, comme la médecine générale ou des spécialistes médicales autres que la gynécologie et l'obstétrique. Dans les quelques pays qui ont pu communiquer des renseignements à

/...

ce sujet, le pourcentage des femmes chargées de l'élaboration des politiques ou de la préparation des plans va de zéro pour le Liban et le Togo à 7 pour Madagascar et la Jamaïque. Les femmes médecins spécialisées dans des domaines autres que la gynécologie et l'obstétrique représentaient 2 p. 100 de leur profession au Honduras, 4 p. 100 au Liban et 40 p. 100 en Jamaïque. Pour la médecine générale, les pourcentages sont de 5 p. 100 au Honduras et de 40 p. 100 à la Jamaïque. Il convient de noter ici que la majorité des pays interrogés ont déclaré qu'ils n'envisageaient aucune mesure particulière pour corriger cette situation.

73. Pour ce qui est de la procréation, les pays qui ont répondu au questionnaire ont confirmé que les tendances récentes à l'intégration des programmes de planification de la famille aux programmes de santé maternelle et infantile, de santé générale et de santé de base se poursuivent (Botswana, Equateur, Inde, Jamaïque, Malaisie, Maurice, Pakistan, Philippines, République dominicaine, Sénégal, Sri Lanka, Tunisie). Ces mesures visent plus à améliorer la santé des femmes et le bien-être des familles qu'à réduire la fécondité pour des raisons démographiques intérieures, encore que ce dernier facteur ait son importance dans certains pays (Inde, République dominicaine). Un certain nombre de pays ont signalé l'intensification des programmes intégrés destinés aux populations à faibles revenus (Malaisie). Le Pakistan, les Philippines et Sri Lanka ont évoqué l'amélioration des dispositions institutionnelles relatives au système de planification et de santé de la famille. Certains pays qui avaient auparavant eu des réticences à ouvrir des services de planification de la famille en raison de leurs besoins d'expansion démographique en reconnaissent aujourd'hui l'importance (Côte d'Ivoire).

74. Dans les pays en développement à économie planifiée, des progrès considérables ont été réalisés en matière d'amélioration de la santé des femmes par l'institution de services novateurs de médecine préventive, l'amélioration des conditions de vie et d'instruction des femmes, et l'élévation de leur statut social. La Chine a signalé un réseau national de médecine préventive destiné aux femmes et aux enfants aux niveaux du comté, de la commune et de la brigade de production. Toutes les ouvrières d'usine et les employées de bureau bénéficient de services médicaux gratuits, tandis que dans les campagnes, environ 80 p. 100 des brigades de production ont adopté des plans médicaux coopératifs autofinancés. Cuba a également signalé l'attention particulière portée à la santé maternelle et à la réduction de la mortalité infantile, par un système de polycliniques, de services de médecine maternelle et infantile et de gynécologie et d'obstétrique, en perfectionnement constant, auquel vient s'ajouter un nouveau système de services médicaux communautaires. A la suite de ces améliorations, l'espérance de vie moyenne des femmes au cours de la période 1975-78 s'est élevée à 75,5 ans (contre 70,2 pour les hommes). Quarante pour cent des spécialistes autres que les gynécologues, ainsi que 40 p. 100 des médecins de médecine générale sont des femmes. En Mongolie, l'éparpillement de l'habitat rural a rendu nécessaire l'institution de dispensaires et de cliniques, et la mise en place de services médicaux mobiles et aéroportés. Les autorités ont donné une très haute priorité à la santé maternelle et infantile.

75. La Chine a signalé que sa situation démographique nécessite encore un large recours à la planification de la famille, réalisée moyennant une amélioration de la contraception, et le recul de l'âge moyen du mariage. Les autorités estiment que la planification de la croissance démographique permet à la fois de développer l'économie planifiée et de protéger la santé maternelle et infantile. Le taux annuel moyen de croissance démographique a diminué de moitié au cours de la décennie, et s'établit aujourd'hui à 1,4 p. 100. Les autorités cubaines ont souligné qu'afin de contribuer

au développement global du pays, elles fournissent des services d'information et des moyens contraceptifs dans le cadre des services généraux de santé, dans le but d'améliorer la santé maternelle et infantile et de réduire le nombre des avortements. En Mongolie, les services de santé maternelle et infantile et l'amélioration générale du niveau de vie permettent de rendre la procréation moins dangereuse pour la santé des femmes.

76. En ce qui concerne l'élimination des préjugés et des discriminations au sein de la société, les pays en développement à économie de marché ont indiqué que leur préoccupation première était de fonder l'égalité sur une solide base constitutionnelle et législative, qui permette d'envisager des programmes à long terme, notamment en matière d'éducation, dans le cadre desquels seraient supprimés les stéréotypes fondés sur le sexe, ainsi que de lancer, à plus court terme, des campagnes d'information du public. De nombreux gouvernements ont souligné que des dispositions tendant à faire bénéficier les femmes des mêmes conditions que les hommes existaient dans leurs constitutions nationales. Toutefois, ces constitutions sont déjà anciennes et devraient, dans ce cas, être révisées (Honduras, Paraguay, République dominicaine). Aujourd'hui, certains pays révisent ou ont ainsi révisé leurs constitutions, en tenant dûment compte de la nécessité d'assurer convenablement l'égalité des femmes dans le monde moderne (Equateur, Pérou). Plusieurs pays ont signalé qu'ils avaient terminé de réviser leur législation afin d'en éliminer tout élément discriminatoire (Equateur, Mauritanie, Pérou, Tunisie), tandis que d'autres ont indiqué que des révisions étaient en cours (Haïti, Jamahiriya arabe libyenne), ou jugées opportunes (Sénégal). A cet égard, le Gouvernement togolais a fait observer la pertinence de son nouveau code de la famille.

77. Un certain nombre de pays (Equateur, Paraguay, Pérou, Philippines, République dominicaine, Sénégal) ont mis l'accent sur l'importance qu'il y a à accroître la participation des femmes à tous les niveaux de l'enseignement. Le Pérou a souligné à cet égard l'importance de l'éducation mixte. Plusieurs pays ont signalé les avantages que présente l'institution de certains dispositifs administratifs à l'échelon national (Côte d'Ivoire, Egypte, Jamaïque, Sénégal, Sri Lanka). L'information du public, notamment par la tenue de séminaires, l'utilisation de la radiodiffusion et d'autres moyens de communication, semble être de loin la méthode la plus fréquemment utilisée en la matière. La plupart des pays ayant répondu au questionnaire ont reconnu la contribution des organisations non gouvernementales de femmes.

78. Le soutien considérable apporté par l'OMS, le FISE, le FNUAP, la FAO, l'OIT et d'autres organisations intergouvernementales ou organisations non gouvernementales internationales aux travaux des bureaux régionaux, sous-régionaux ou nationaux oeuvrant pour améliorer la santé des femmes, leur contrôle sur la procréation et les autres aspects de leur condition dans la famille et dans la société, est suffisamment connu pour que l'on ne s'y attarde pas dans le présent rapport.

/...

B. Les femmes dans les pays développés

1. Situation actuelle et perspectives

79. Les pays développés à économie de marché qui ont répondu au questionnaire de 1979 ont signalé que l'espérance de vie des femmes est en moyenne supérieure de six ans à celle des hommes. La mortalité liée à la maternité est très faible dans la majorité de ces pays. La plupart des pays ont déclaré que la santé des femmes était meilleure ou égale à celle des hommes. Toutefois, la République fédérale d'Allemagne a signalé que l'importante prédominance des professions sédentaires parmi les femmes provoquait une plus grande morbidité chez les travailleuses manuelles que chez leurs homologues masculins. Les femmes sont en effet nettement plus sujettes aux maladies cardiovasculaires ou aux insuffisances cardiaques. Dans presque toutes les professions, les femmes prennent leur retraite ou deviennent invalides bien avant les hommes. Les pays où il existe une population immigrée importante ont noté que la santé de cette population était plus mauvaise que la moyenne nationale, sans toutefois indiquer de différence spécifique entre hommes et femmes. Quatre gouvernements de pays développés à économie planifiée ont signalé, dans leur réponse au questionnaire de 1979, que les conditions de santé étaient chez eux tout à fait satisfaisantes.

2. Principaux facteurs déterminants

80. La majorité des pays développés à économie de marché qui ont répondu au questionnaire ont noté qu'il n'existe pas de problème majeur en ce qui concerne la santé des femmes par opposition à celle des hommes, en raison des niveaux de vie élevés et des services de santé qui caractérisent leur pays. Toutefois, d'autres pays ont mis en évidence divers problèmes : l'accroissement du nombre des femmes chefs de famille (Etats-Unis d'Amérique), le fait que les risques physiques encourus dans les familles ne sont toujours pas considérés comme des "accidents du travail" (Canada), le fait que les problèmes de santé mentale imputables à la condition des femmes sont trop souvent diagnostiqués comme étant d'ordre psychologique (Canada), les attitudes paternalistes des médecins de sexe masculin (Canada), la conscience insuffisante qu'ont les médecins du "syndrome de la femme au foyer" (Pays-Bas), l'insuffisance de données concernant les problèmes de santé spécifiques aux femmes (Etats-Unis d'Amérique), ainsi que le fait que les dépenses consacrées à de nouveaux services de santé sont limitées par la situation économique actuelle (Australie). Certains pays (Etats-Unis d'Amérique, Autriche) ont noté que l'insuffisance des fonds disponibles et, dans certains cas, la nature des structures gouvernementales, où la responsabilité est partagée entre les autorités fédérales, les autorités de l'Etat et les autorités municipales, sont parfois la cause de retards dans la prestation des services. Plusieurs pays ont signalé l'importance du problème de la suralimentation chez les femmes (République fédérale d'Allemagne, Pays-Bas).

81. L'un des facteurs qui ressort le plus clairement des réponses au questionnaire est l'importance des stéréotypes fondés sur le sexe dans la structure de la main-d'oeuvre du secteur de la santé, qui se caractérise par le très petit nombre de femmes ayant des fonctions de responsabilité en matière de formulation des politiques et de préparation des plans dans ce secteur et en matière d'administration. Sur les six pays qui ont fourni des renseignements à ce sujet, on observe que les proportions ne sont que de 1 et de 33 p. 100 à Chypre, de 14 et de 10 p. 100 en Norvège en 1978, de 22 et de 6 p. 100 en Nouvelle-Zélande (1978, de 4 et

/...

de 22 p. 100 en Irlande et, pour les deux catégories conjuguées, de 9 p. 100 au Japon et de 8 p. 100 au Royaume-Uni, ces données datant de 1977. Dans 8 pays, le pourcentage des femmes médecins spécialisées dans des domaines autres que la gynécologie et l'obstétrique varie entre 5 et 26 p. 100. Pour les médecins de médecine générale, le pourcentage varie entre 5 et 35 p. 100. Toutefois, la plupart des pays ont indiqué que la proportion de femmes parmi les docteurs en médecine et les étudiants de médecine était sensiblement plus élevée et les Etats-Unis ont signalé notamment une importante progression du nombre des femmes médecins au cours de la dernière décennie.

82. Le plus souvent, ce sont les attitudes sociales qui constituent le principal obstacle à l'accession des femmes à l'égalité. En ce qui concerne les stéréotypes fondés sur le sexe dans les professions du secteur de la santé, il semble que le déséquilibre pourrait facilement être corrigé par l'application de mesures positives. Certains gouvernements ont signalé des politiques de recrutement destinées à réduire les inégalités (Autriche, Canada, Finlande, Irlande). Certaines mesures spéciales ont également été adoptées : ainsi, en 1979, la Finlande dispensera pour la première fois aux infirmières une formation universitaire dans le domaine de l'administration et de la planification des services de santé. Aux Etats-Unis d'Amérique, une aide financière est octroyée aux particuliers et aux institutions et les écoles de médecine sont fortement encouragées à augmenter dans des proportions considérables le nombre des femmes inscrites. En Australie, des programmes de recyclage et de reprise de l'activité professionnelle ont été mis en place pour réintégrer certaines personnes dans les postes élevés de la hiérarchie. En Suède, une commission gouvernementale d'enquête a proposé un système de quotas permettant d'assurer la présence d'au moins 30 p. 100 de femmes (ou d'hommes) dans toutes les catégories professionnelles et au Royaume-Uni, des mesures ont été prises pour venir en aide aux femmes médecins et dentistes dont les charges familiales entravent le plein exercice de leur profession. Un certain nombre de pays ont signalé qu'ils n'avaient encore pris aucune mesure spéciale en la matière, voire qu'ils ne les jugeaient pas nécessaires.

3. Moyens permettant d'améliorer la situation

83. Les pays développés à économie de marché qui ont répondu au questionnaire de 1979 ont indiqué que le développement des services de santé de base et des services de santé maternelle et infantile, notamment l'extension des systèmes d'assurance-maladie et l'intégration des services de santé de la famille et des services de santé primaires, était la mesure la plus propre à améliorer la condition des femmes dans le domaine de la santé, en particulier de celles qui vivent dans des régions rurales et qui font partie des groupes les moins favorisés de la société (Australie, Autriche, Belgique, Chypre, Etats-Unis, Israël, Japon, Pays-Bas, Suède). En Irlande, il a été jugé particulièrement utile de combiner des garderies d'enfants avec les services sanitaires locaux; la Finlande a insisté sur les services de santé primaires et la République fédérale d'Allemagne sur le dépistage précoce des maladies. Les études et les travaux de recherche spéciaux ont été considérés comme des moyens efficaces de déterminer les problèmes précis des femmes (Autriche, Canada). Le Canada et Chypre ont déclaré que l'existence de systèmes nationaux globaux d'assurance-maladie représentait un avantage important pour les femmes. En ce qui concerne l'état nutritionnel, un certain nombre de pays ont mentionné l'existence d'importants programmes de recherche et de surveillance, ainsi que de divers programmes d'appui financier, de subventions et d'éducation du public, notamment

/...

l'étiquetage des produits alimentaires (Canada, Etats-Unis, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne). Les Pays-Bas ont signalé que des mesures avaient été prises pour contrôler la publicité faite pour les produits alimentaires, qui avaient une incidence défavorable sur le choix de l'alimentation et même fréquemment, sur la façon dont la population visée concevait une alimentation saine.

84. En ce qui concerne l'égalité avec les hommes pour la prise de décisions en ce qui concerne la contraception, l'avortement et la stérilisation, la majorité des gouvernements ont indiqué que la plupart des femmes avaient accès aux moyens de contraception modernes et à l'information sur l'emploi de ces moyens, mais que les femmes qui pouvaient obtenir un avortement pour des raisons de convenance personnelle représentaient une plus faible proportion. Dans de nombreux pays, il a été indiqué que seuls de petits groupes, comme les très jeunes femmes, les immigrants et les populations autochtones, manquaient encore de l'information et des moyens suffisants. Dans d'autres pays, la mentalité et l'insuffisance des services empêchaient encore certaines femmes d'avoir librement accès aux moyens de contraception, notamment dans les régions rurales. Des mesures de caractère positif ont entraîné une amélioration très rapide de la situation au cours des dernières années. Aux Etats-Unis, par exemple, pendant la période 1975-1978, la proportion des femmes ayant accès à des méthodes de contraception modernes est passée de 50 à 85 p. 100 dans les zones urbaines et de 35 à 80 p. 100 dans les zones rurales. Au Royaume-Uni, entre 1975 et 1977, la proportion des femmes âgées de 15 à 44 ans qui ont suivi, sous le contrôle de dispensaires ou de médecins généralistes, des méthodes de régulation des naissances est passé de 29 à 38 p. 100. En Israël, une amélioration sensible de l'attitude du grand public a été notée au cours des cinq dernières années.

85. La Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a indiqué en janvier 1979 que sur 41 gouvernements de pays développés, 26 avaient chargé les services de santé publique de fournir des moyens de contraception modernes et une information en matière de contraception, alors que sept autres appuyaient directement les programmes d'organisation non gouvernementales et de pouvoirs publics locaux. Dans quatre seulement de ces 41 pays, le gouvernement restreignait encore en partie l'accès des femmes aux moyens de contraception modernes et à l'information en matière de planification de la famille. Aucun pays développé n'avait adopté de politiques visant à réduire les taux de fécondité. En fait, dans dix pays, les taux à cet égard ont été jugés trop bas et dans onze autres pays, bien que les taux soient considérés comme satisfaisants, diverses mesures ont été adoptées pour faire en sorte qu'ils soient maintenus. Les fonctions de procréation des femmes sont, dans presque la moitié de ces pays, considérées comme un élément essentiel sur le plan démographique et cela est particulièrement important pour les femmes qui tentent de concilier un emploi, les tâches ménagères et leur rôle de mère.

86. Dans la plupart des pays, les moyens employés pour améliorer la situation ont consisté à développer les installations et le personnel, notamment à augmenter l'appui fourni aux pouvoirs publics locaux et aux organisations privées et à prendre des mesures pour éduquer le public. D'autres mesures ont aussi été prises, notamment la restructuration des programmes de santé de base qui comprennent maintenant des services effectifs (Saint-Marin); l'adoption d'amendements législatifs (Irlande) et

/...

l'organisation de stages à l'intention des médecins généralistes (Nouvelle-Zélande). Le Gouvernement israélien espère étendre la gamme des services et ajouter à l'information en matière de contraception des services relatifs au comportement sexuel et à la famille. Dans un certain nombre de pays, les obstacles juridiques à l'accès à l'avortement et à la stérilisation pour des raisons de convenance personnelle ont été réduits ou supprimés depuis 1975 (Danemark, Etats-Unis, Finlande, Islande, Israël, Norvège). Toutefois, un certain nombre de gouvernements font état d'une attitude toujours hostile du public (Australie, Autriche, Canada, Irlande, Islande, Israël). En Autriche, on estime que les services de planification de la famille et l'accès à l'avortement pourront difficilement être assurés dans l'immédiat dans certaines régions essentiellement rurales. En Islande, les écoles n'ont pas appliqué les lois prévoyant l'introduction de l'information en matière de planification de la famille et de l'éducation sexuelle. L'Autriche et les Etats-Unis ont indiqué que bien que l'avortement soit maintenant légal, il n'était pas encore pratiqué sans aucune restriction dans les services de santé publique. De plus, il a été indiqué que le financement de ces programmes ne progressait pas. En Irlande, la vente de contraceptifs est encore interdite.

87. Les quatre gouvernements de pays développés à économie planifiée qui ont répondu au questionnaire de 1979, ont insisté sur les mesures de grande envergure qu'ils ont prises en matière de santé maternelle et infantile en adoptant une conception essentiellement préventive de la médecine et en portant une attention particulière aux régions rurales. Ces mesures ont permis aux femmes de concilier un travail socialement utile et des responsabilités familiales. Des conditions sociales sont donc apparues qui favorisent soit une augmentation de la fécondité, soit le maintien de taux modérés mais acceptables, et qui, en même temps, permettent de conserver un pourcentage particulièrement élevé de femmes dans la main-d'oeuvre autre que domestique. La République démocratique allemande a fait observer que des lois et des mesures récentes concernant la planification de la famille et l'avortement permettaient aux parents de fixer librement le nombre d'enfants qu'ils voulaient avoir et le moment où ils voulaient les avoir, et donc de décider de la dimension de leur famille en toute connaissance de cause et sans conflit interne. Enfin, elles garantissaient aux femmes une liberté de choix totale face au mariage.

83. Les services de santé ont été développés et ceux qui relevaient auparavant de système d'assurance-maladie sont maintenant à la disposition de tous les citoyens. Le pourcentage de femmes travaillant dans le secteur de la santé, dans des spécialités qui ne sont pas traditionnellement féminines, est élevé; en Hongrie et en Roumanie, 36 et 37 p. 100 de spécialistes dans des domaines autres que la gynécologie et l'obstétrique sont des femmes, et 44 et 58 p. 100 respectivement de médecins généralistes sont également des femmes. Une base constitutionnelle et juridique particulièrement large garantissant l'égalité, le respect des rôles de mères et d'éducatrices des femmes, un taux de participation des femmes très élevé dans l'emploi en dehors du foyer, une information déjà très large donnée dans l'enseignement et une information active du public ont assuré aux femmes un degré d'égalité élevé aussi bien dans la famille que dans la société.

V. CONCLUSION

89. Il semble qu'il existe une forte interdépendance entre la réalisation de l'égalité totale entre les hommes et les femmes, la garantie de la participation des femmes à tous les domaines de la vie nationale et de la vie de la collectivité, en tant que productrices comme en tant que bénéficiaires, l'aménagement de l'organisation économique nationale et des processus de développement social et l'amélioration de l'ordre économique international. Dans la plupart des pays en développement, l'intégration de la société à l'ordre économique international a été la cause, ou l'une des causes principales, d'une dégradation des termes de l'échange entre les secteurs ruraux et les secteurs urbains, d'une décapitulation et d'un appauvrissement chronique des régions rurales, d'un excès d'investissement dans les centres urbains métropolitains, et donc d'un encombrement de ces centres, de la subordination de l'emploi des ressources naturelles et humaines à des calendriers de production hautement sélectifs presque entièrement déterminés par les besoins en matières premières des pays développés et non par les besoins fondamentaux des pays producteurs eux-mêmes, de transferts de technologie restreints et faussés, de l'instauration de systèmes d'éducation et de santé inappropriés et d'une atteinte aux systèmes culturels autochtones.

90. Chacun de ces éléments a à son tour eu des incidences négatives sur le rôle et la condition des femmes dans la société et donc sur leur degré d'égalité avec les hommes. Ainsi, l'intégration de l'économie de ces pays à l'ordre économique mondial peut être considérée comme la principale cause sous-jacente de la persistance des inégalités qui y existaient déjà, de l'introduction de nouvelles formes d'inégalité et de la perte des possibilités qui auraient pu se présenter d'instaurer des conditions de pleine égalité avec les hommes. Bien que la gravité des conséquences de cette intégration sur la condition et le rôle de la femme ait peut-être été involontaire, il apparaît toutefois que cette incidence constitue un fait historique et contemporain, qui doit être reconnu si l'on veut prendre des mesures correctives appropriées.

91. En outre, au cours des dernières années, l'ordre économique international s'est transformé et ses incidences négatives sur les économies nationales des pays développés comme des pays en développement se sont considérablement accentuées, ce qui a provoqué une sérieuse aggravation de la condition de la femme. Ainsi, la dégradation des termes de l'échange, l'accroissement du protectionnisme dans les pays développés, le retrait continu de capitaux des pays en développement et les multiples crises récentes qui ont affaibli l'économie internationale ont sérieusement freiné le progrès des pays en développement non-producteurs de pétrole. L'inflation et la pénurie de produits alimentaires et de carburants ont encore aggravé les conditions de vie de la plupart des femmes vivant en milieu urbain et de nombreuses femmes vivant en milieu rural.

92. L'intégration à l'ordre économique international a en grande partie provoqué ou maintenu les inégalités dont souffrent les femmes; de même, l'infériorité de la condition des femmes ainsi que les limites actuellement imposées à leur productivité et à leur participation réelle à l'économie, ont sévèrement freiné le développement national dans de nombreux secteurs, et ont par conséquent contribué à la faiblesse économique des pays en développement et donc au maintien d'un ordre

économique international inégal. En outre, les faiblesses nationales et régionales ont contribué à l'instabilité et aux tensions internationales qui ont à leur tour provoqué les fluctuations de l'ordre économique international dont les conséquences ont été si graves pour les femmes. Ainsi, ces causes et ces effets interdépendants constituent un cercle vicieux et contribuent à empêcher les femmes de parvenir à une pleine égalité avec les hommes dans tous les domaines.

93. La création d'un cadre international amélioré pour le développement exige une refonte des systèmes et des mécanismes du développement à l'intérieur des pays en développement eux-mêmes^{29/}. Toutefois, étant donné que ces systèmes et ces mécanismes ont eux-mêmes été en grande partie déterminés par le contexte international, on peut considérer que les processus d'évolution sur le plan international et sur le plan national se renforcent mutuellement et constituent donc un processus unique. Il semble que cette évolution soit également indispensable pour résoudre de nombreuses difficultés qui affaiblissent le rôle et la condition de la femme. Du fait du développement national, la grande majorité des femmes des pays en développement à économie de marché sont prises dans le cercle vicieux du suremploi, des maternités trop nombreuses, de la maladie et d'une condition d'infériorité, d'où il leur est difficile de sortir. L'amélioration des relations internationales dans les domaines du commerce, des finances et de la technologie, ainsi que des stratégies et des structures nationales, devenant donc plus à même de garantir l'égalité entre les hommes et les femmes et la pleine participation des femmes à tous les aspects de la vie, devrait certainement résoudre un bon nombre de problèmes qui se posent aux femmes et leur permettre de participer plus efficacement au développement et donc d'atteindre une pleine égalité avec les hommes. Ainsi, une modification des structures économiques internationales et nationales est indispensable à l'égalité des hommes et des femmes et, réciproquement, la contribution des femmes est indispensable au succès de ces nouvelles stratégies.

94. Des stratégies simultanées et étroitement coordonnées sur le plan international et sur le plan national sont indispensables pour rompre ce cercle vicieux. Malgré l'importance des facteurs internationaux examinés ci-dessus, il appartient aux seuls gouvernements d'accorder une priorité suffisante à la formulation de politiques d'ensemble coordonnées en vue d'établir une planification intersectorielle suffisamment judicieuse et détaillée, et d'affecter des ressources suffisantes à l'exécution d'un ensemble complexe de mesures, directes et indirectes. Des programmes spéciaux sont nécessaires pour libérer les femmes des charges les plus lourdes et pour améliorer leur condition dans toute la mesure du possible. La suppression des obstacles et restrictions constitutionnels et législatifs est un point de départ indispensable de tout programme d'action. Toutefois, ces améliorations législatives peuvent rester lettre morte, et les programmes d'action risquent de n'avoir qu'une incidence temporaire ou limitée, si le contexte social du pays tout entier n'est pas amélioré. Ainsi, pour que de tels programmes spéciaux parviennent réellement à aider la majorité

^{29/} La restructuration du cadre économique international : rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la cinquième session de la Conférence, mai 1979 (TD/221, par. 9)

des femmes, en particulier dans les régions rurales, il peut être nécessaire de restructurer en même temps l'ensemble de l'économie nationale. Par exemple, il est évident que toute tentative visant à améliorer la condition des femmes dans le domaine de la santé, à relever leur niveau d'instruction, à réduire la fréquence des grossesses et à alléger la tâche que représente le transport de l'eau et des combustibles peut seulement améliorer les conditions de vie d'une minorité de femmes si les termes de l'échange entre les régions rurales et les régions urbaines se dégradent, si un pourcentage de plus en plus grand des familles rurales se voit refuser l'accès à la terre, à une technologie améliorée, à un revenu et à une sécurité adéquats, ou si les femmes vivant en milieu urbain continuent de subir les conséquences d'une inflation accélérée, d'une concurrence déloyale dans le commerce et dans l'artisanat et d'un accès limité à l'emploi.

95. Enfin, il faut souligner l'urgence de la situation. Rien ne permet de penser que, d'une façon générale, la condition de la femme s'améliore constamment et qu'elle pourrait atteindre dans l'avenir un niveau à peu près satisfaisant. En fait, la condition de certaines femmes semble subir une détérioration certaine. La réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes, la solution de problèmes essentiels à l'échelon national, régional et mondial, tels que l'alimentation, la santé, la population, l'emploi et l'alphabétisation, ainsi que l'instauration d'un nouvel ordre économique international sont des questions étroitement liées, qui exigent une attention urgente et une réflexion coordonnée.
